BULLETIN
DES
AMIS
DU
VIEUX HUÉ

16e ANNÉE-N° 3

JUILLET-SEPTEMBRE

1929

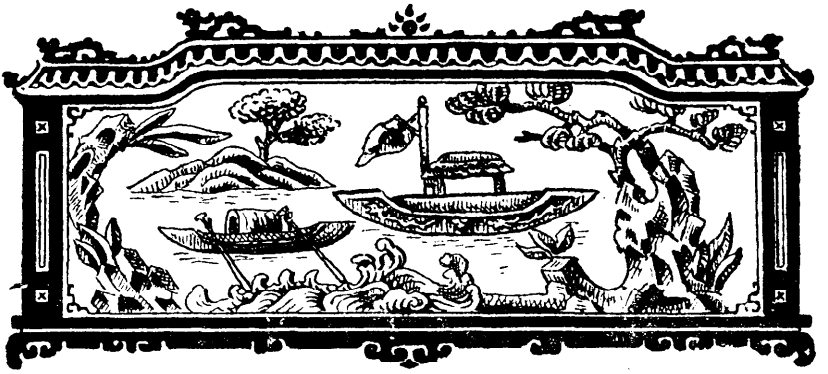

LES
EUROPÉENS QUI ONT VU LE VIEUX HUÉ:
L'ABBÉ DE CHOISY,

par L. CADIÈRE,

des Missions-Etrangères de Paris.

L'Abbé de Choisy ne vint jamais en Annam. S'il a vu le vieux Hué, et j'entends par là l'ancien royaume de Cochinchine et celui du Tonkin, c'est par les yeux des autres. Mais il l'a assez bien vu, et nous ne connaissions encore rien de ses informateurs, au moins de deux d'entre eux, et il est bon de recueillir tout ce que les anciens voyageurs ou missionnaires nous ont laissé sur la vie, les mœurs de l'ancien Annam, sur l'administration et l'histoire du royaume de Cochinchine. C'est pour ces motifs que je range l'Abbé de Choisy dans la liste des « Européens qui ont vu le vieux Hué » et que je réédite, pour les lecteurs du Bulletin des Amis du Vieux Hué en l'illustrant de quelques notes, la relation qu'il nous a laissée sur le Tonkin et la Cochinchine. L'ouvrage où il nous l'a laissée est assez peu connu, non seulement dans la Colonie, mais même en France (1). Cette réédition aura donc son utilité et peut-être quelque agrément.

L'Abbé de Choisy eut une existence bizarre. Un Français du XX[e] siècle, un ecclésiastique surtout, dont la vie est méticuleusement réglée par les mille prescriptions que lui imposent les lois de son pays, le monde et ses bienséances , les obligations de son état, un

Français du XX^e siècle, dis-je, croit rêver quand il voit le *curriculum vitæ* de l'Abbé de Choisy, les excentricités qu'il pouvait se permettre et les honneurs auxquels il put parvenir.

François-Timoléon de Choisy naquit à Paris le 16 Août 1644 et y mourut le 2 Octobre 1724 (2). Son père était chancelier du Duc d'Orléans, mais c'est sa mère, arrière-petite-fille du Chancelier de l'Hôpital, qui fit sa fortune. Elle correspondait avec plusieurs reines de l'époque, Anne d'Autriche la comptait parmi ses favorites, et Louis XIV aimait à faire de longues causeries avec elle. Elle adorait son enfant, fils unique, qu'elle avait eu tardivement. Elle en fit son jouet, l'habillant en petite fille, le calinant, le dorlotant, si bien qu'à la mort de sa mère, François-Timoléon, ayant essayé de prendre l'habit masculin, ne put s'y habituer, et continua à se vêtir en femme. « De la succession de sa mère, il n'avait voulu que les diamants et les bijoux. Le cou frotté tous les jours avec de l'eau de veau et de la pommade de pieds de mouton, pour rendre la peau douce et blanche, ayant empêché la barbe de lui pousser par le moyen de je ne sais quelle eau, portant toujours un corset bien serré « qui lui avait fait élever la chair »,l'Abbé de Choisy allait à l'Opéra, à la Comédie, à sa paroisse, et jouissait de la curiosité publique. Mais un jour qu'il était à l'Opéra, ayant « une robe blanche à fleurs d'or, dont les parements étaient de satin noir, et de rubans couleur de rose, des diamants et des mouches », le farouche Montausier lui adressa en présence du dauphin une si rude semonce que le pauvre Choisy alla cacher sa confusion en province. Mais il n'y fit pas connaître sa véritable qualité : il acheta le château de Crépon, près de Bourges, et se présenta partout sous le nom de Comtesse des Barres. Par son esprit, son talent et ses grâces, il fut bientôt la femme la plus à la mode de la province, la plus jolie et la plus courtisée : on conçoit qu'il ait fait à ses adorateurs l'effet d'une coquette vertueuse. Une intrigue avec une comédienne l'obligea à revenir à Paris, où ses extravagances le compromirent encore. Ses parents obtinrent enfin qu'il reprit le costume de son sexe et l'envoyèrent en Italie. Il s'arrêta à Venise, où il joua avec fureur. De retour à Paris, il se montre de nouveau dans ses habits de femme, mais le manque d'argent se fait sentir. Notre comtesse se rappelle qu'elle est abbé, et va vivre dans son abbaye de Saint-Seine, en Bourgogne, qu'on lui avait donnée en 1663.

C'est vers ce moment que le Cardinal de Bouillon, qui partait pour Rome où il allait élire le successeur de Clément X (1676), offre à l'Abbé de Choisy de l'accompagner comme conclaviste. Il fut même

nommé, à Rome, par le Cardinal de Retz, conclaviste général des cardinaux français. La mort de Marie-Thérèse, surtout une grave maladie où il fut à deux doigts de la mort, lui firent faire des réflexions sérieuses, et, son ami l'Abbé de Dangeau aidant, il se convertit et se retira au Séminaire des Missions-Etrangères, à Paris. En 1685, il fut nommé, sur sa demande, coadjuteur du Chevalier de Chaumont, qui partait comme ambassadeur de Louis XIV auprès de la cour de Siam. Il s'embarqua le 3 Mars 1685, sur *l'Oiseau,* avec six Jésuites, dont le Père Tachard, qui a laissé une relation du voyage (3). Il y avait en outre cinq missionnaires français, parmi lesquels Bénigne Vachet, un des informateurs de l'Abbé de Choisy sur les choses de Cochinchine, qui était venu en France accompagner des ambassadeurs que le roi de Siam avait envoyés à Louis XIV (4). Durant la traversée, il s'adonna à l'étude du portugais et du siamois, L'ambassade arriva à Siam le 23 Septembre et en repartit le 22 Décembre 1685. Pendant le séjour qu'il fit à Ayuthia, l'Abbé de Choisy fut ordonné aux quatre ordres mineurs le 7 Décembre, sous-diacre le 8, diacre le 9 et prêtre le 10. « Me voici donc prêtre. Quel terrible poids je me suis mis sur le dos ! Il faudra le porter, et je crois que Dieu qui connaît ma faiblesse m'en diminuera la pesanteur, et me conduira toujours par ce chemin de roses, que j'ai trouvé si heureusement chez vous [sans doute l'Abbé de Dangeau], au sortir des bras de la mort. (5) » C'était Mgr Laneau, évêque de Metellopolis vicaire apostolique du Siam, (6) qui l'avait ordonné.

En Juin 1686, l'ambassade était de retour à Brest. Autant la première partie de la vie de l'abbé avait été mouvementée et singulière autant la fin fut calme et édifiante. Il vécut retiré au Séminaire des Missions-Etrangères, composant un grand nombre d'ouvrages d'histoire. En 1687, il entra à l'Académie française. Il mourut, comme on la déjà dit, le 2 Octobre 1724.

Tel est l'auteur de la relation sur le Tonkin et la Cochinchine, que nous publions aujourd'hui. On s'accorde à reconnaître que ses ouvrages historiques sont très superficiels. La même note s'attache à la relation, et je veux dire par là que c'est un travail sommaire, un simple abrégé de la matière. Cela ne doit pas nous surprendre. L'Abbé de Choisy nous rapporte les renseignements que lui ont donnés ses informateurs, dans les longues causeries, les discussions, les conférences que les ecclésiastiques avaient entre eux pendant la traversée. Ce n'est pas un spécialiste, il n'est jamais allé à la Cochinchine, il n'a pas vu ce dont il parle. Bien des choses ont dû, par conséquent, lui échapper. Il ne répète pas tout ce qu'on lui a

dit. Il nous dit lui-même qu'il a écarté volontairement certaines questions dans lesquelles ses informateurs se contredisaient. Mais, dans l'ensemble, nous devons reconnaître que les renseignements qu'il nous donne, à part quelques rares détails, sont exacts, et assez précis.

En tout cas, sa bonne foi est évidente, et sa sincérité. l nous avertit lui-même, dès le début de son Journal, qu'il veut se montrer fidèle aux leçons qu'il avait reçues de l'Abbé de Dangeau, lors de sa conversion (7) : « Je vous ai promis un Journal de mon voyage, et je vais me mettre en état de vous tenir parole. J'écrirai tous les soirs ce que j'aurai veu, ce qui s'appelle veu : j'écrirai ce qu'on m'aura dit, et marquerai le nom et les qualitez de ceux qui m'auront dit quelque chose, afin que vous ayiez plus ou moins d'égard à leur témoignage. Je n'éxagérerai point : « toûjours devant les yeux l'exacte vérité, telle que la doit professer un disciple de Monsieur l'Abbé de D... ».

Ailleurs (8), il nous indique sa manière de travailler, et comment il contrôle les renseignements qu'on lui donne : « 18, Janvier (1686). La matiere manqueroit au Journal, si je n'y fourrois mes observations historiques. J'en ai beaucoup sur les Royaumes de Siam, de Tonquin, et de Cochinchine. Je ne vous dirai rien qu'aprés avoir consulté sur chaque païs au moins deux ou trois personnes d'esprit, témoins oculaires des choses ; et quand leurs témoignages se sont rapportez, je les ai mis sur mes tablettes ».

Les informateurs de l'Abbé de Choisy furent ses compagnons de voyage, les missionnaires qu'il rencontra en cours de route : « J'ai consulté là-dessus M. Vachet et M. de Courtaulin, Missionnaires, qui ont demeuré douze ou quinze ans à la Cochinchine ; et le Pere Fuciti Jésuite, qui a esté vingt-huit ans ou au Tonkin, ou à la Cochinchine : et je ne mettrai ici que les choses dont ils conviennent tous trois » (9).

Vachet, Bénigne (10), naquit le 31 Octobre 1641, dans la paroisse de Notre-Dame, à Dijon. Il eut le désir d'être bénédictin, fut clerc chez un procureur, faillit être soldat, et finalement entra au Séminaire de Dijon. Pendant qu'il s'y trouvait, il entendit parler de M. de Bourges, qui traversait cette ville, et des Missions-Etrangères ; il résolut d'entrer dans cette société, récemment fondée, et passa quelque temps au Séminaire des Missions-Etrangères.

Ordonné prêtre en Décembre 1668, il partit le 13 Février de l'année suivante, pour le Siam. Il y resta jusqu'en 1673, et fut chargé par Mgr Lambert de Lamotte de porter des présents au Chúa de Cochinchine, Hiền-Vương. Débarqué au Quảng-Ngãi, il fut tellement maltraité par des satellites qu'il fut obligé de s'aliter. Un autre missionnaire,

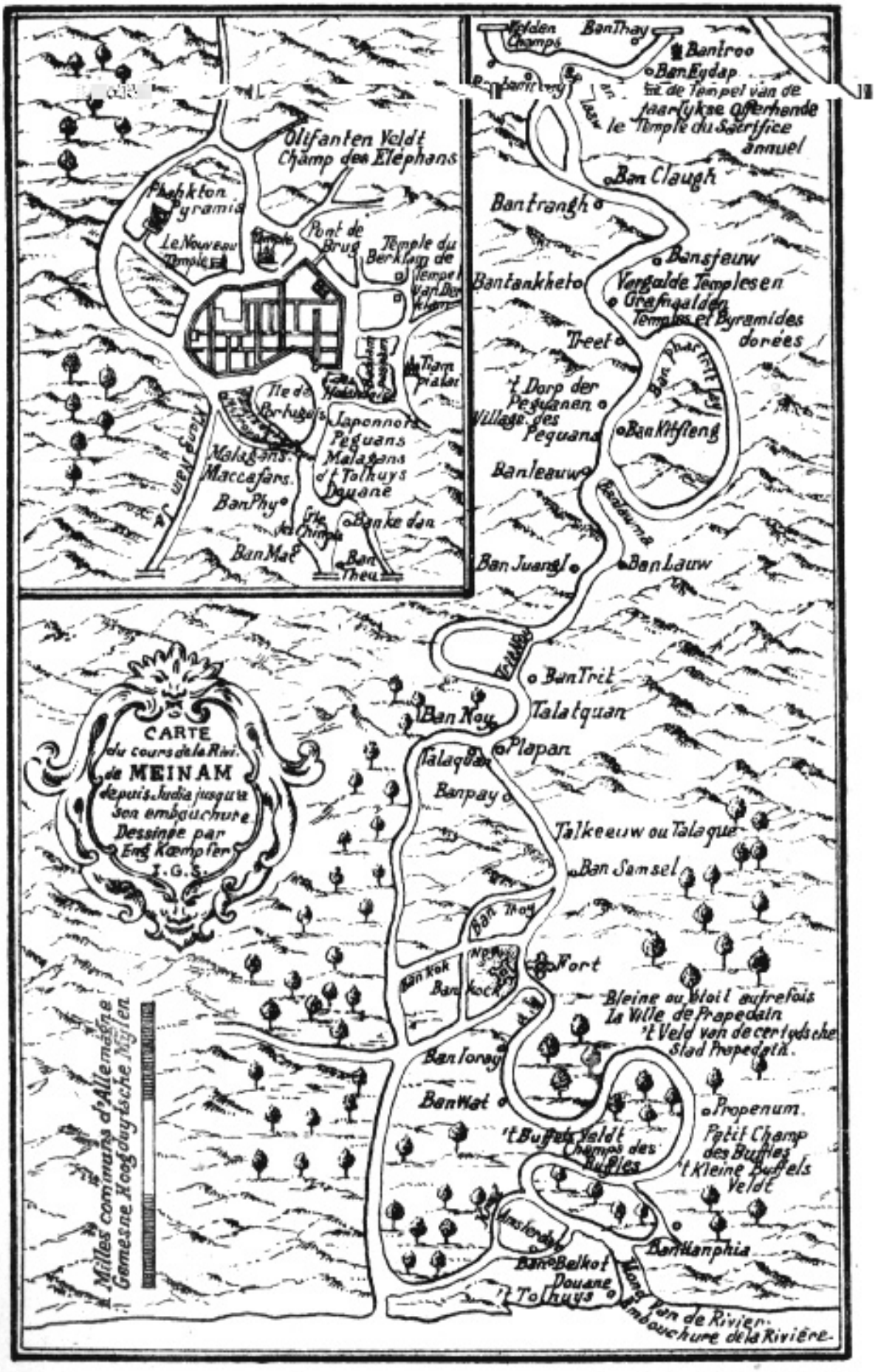

Dessin de M Nguyên-Thú

Planche LXXVII. – L. Cadière L'Abbé de Choisy.

Mahot, se rendit à sa place à Hué. Peu après, lui-même alla à la Capitale, entretint de bonnes relations avec les ministres et, les mandarins, qui, grâce à lui peut-être, soutinrent les missionnaires français contre les Portugais. Il s'installa ensuite à Faifo.

Vers 1680, il regagna le Siam, puis revint en Cochinchine, et assista au Synode de Faifo, en 1682. De retour au Siam, il fut chargé d'accompagner, en qualité d'interprète, la seconde ambassade siamoise envoyée en France, en 1684. Il convainquit les ministres de Louis XIV que cette ambassade n'était pas simulée, comme les Hollandais en faisaient courir le bruit. Il repartit avec les ambassadeurs et le Chevalier de Chaumont, en 1685, et revint avec la troisième ambassade, en 1686. Il composa, à cette occasion, deux Mémoires pour les ministres français.

A la fin de 1689, il fit un voyage en Perse, pour régler, à Hamadan et à Ispahan, quelques affaires de la succession de Mgr Bernard de Sainte-Thérèse, ancien évêque de Babylone, et revint en Novembre 1691. Il a laissé de son voyage une relation dont le manuscrit, d'une écriture fort serrée, comprend 321 pages.Il passa le reste de sa vie au Séminaire des Missions-Étrangères, s'occupant de bonnes œuvres, et rédigeant de nombreux mémoires. Il mourut le 19 Janvier 1720.

Comme on peut le déduire des diverses circonstances qui ont marqué sa vie, Bénigne Vachet eut de nombreuses occasions de rencontrer l'Abbé de Choisy : pendant le voyage de France au Siam, pendant le séjour au Siam, pendant le voyage de retour, enfin pendant les nombreuses années qu'ils passèrent ensemble au Séminaire des Missions-Etrangères. C'est donc Bénigne Vachet que nous devons considérer comme le principal informateur de l'Abbé de Choisy.

Les lecteurs du *Bulletin des Amis du Vieux Hué* ont déjà fait connaissance avec Bénigne Vachet, à plusieurs reprises, soit quand il était à Faifo et démasquait un vieux devin aveugle, soit pendant son voyage de Siam en Cochinchine, soit quand il exerçait la médecine (11). J'avais publié, auparavant, un long mémoire sur la Cochinchine que Vachet avait composé et qui était reste inédit dans les archives du Séminaire des Missions-Etrangères (12). On voit tout l'intérêt que présente le nouveau mémoire que nous publions. Puisque la collaboration de Bénigne Vachet semble y avoir été prépondérante, il nous servira pour contrôler le premier mémoire, œuvre authentique du même auteur, ou plutôt, les deux mémoires s'éclaireront mutuellement. Disons, dès ici, que le nouveau mémoire, sur plusieurs points, semble être plus précis, plus exact que le

premier. Il faut voir là un effet des corrections, des précisions apportées par les deux autres informateurs, M. de Courtaulin et le Père Fuciti. Rien d'étonnant d'ailleurs, à ce que le mémoire de Vachet soit plus vague et plus diffus. C'est un peu le genre de l'auteur. On a publié une partie de ses souvenirs sur les premiers missionnaires français (13) : pas de date, pas de noms de lieux ; c'est désespérant pour ceux qui ont le souci de l'exactitude.

Quel est le mémoire qui a été composé le premier, celui de l'Abbé de Choisy, ou celui de Vachet ? Je ne saurais résoudre la question. Les deux ouvrages présentent des similitudes frappantes, soit pour les matières traitées et les renseignements fournis, soit même pour les expressions.Il est possible que le mémoire de Vachet ait été rédigé postérieurement, lorsque Vachet était retiré au Séminaire des Missions-Etrangères, et que l'auteur se soit basé sur le mémoire de l'Abbé de Choisy, auquel il avait collaboré, et qui fut imprimé dès le retour de l'abbé en France. Mais il peut se faire aussi que Vachet eût déjà composé son mémoire avant le voyage de l'Abbé de Choisy, et que celui-ci l'ait consulté et résumé pour rédiger le lien. C'est d'autant plus probable que Vachet, accompagnant une ambassade siamoise, et devant rencontrer à Paris les dirigeants de la politique extérieure de la France, avait besoin d'être documenté non seulement sur le Siam, mais sur tous les pays voisins vers lesquels les ministres de Louis XIV commençaient à tourner les yeux.

Nous avons peu à dire sur le second informateur de l'Abbé de Choisy (14). Jean de Maguelonne de Courtaulin naquit à Limoux (Aude). I1 entra, déjà acolyte, au Séminaire de Saint-Sulpice, le 19 Mai 1660, et en sortit le 13 Juillet 1663. Après un court séjour au Séminaire des Missions-Etrangères, il partit pour le Siam le 3 Février 1670, s'embarqua à Port-Louis le 10 Mai suivant, et arriva dans sa mission seulement à la fin d'Octobre 1672.

En Juin 1674, il passa en Cochinchine, et reçut le titre de provicaire. Son zèle, manquant quelque peu de pondération, ne supportait pas les restrictions que les circonstances imposaient à la propagande chrétienne, et son caractère entier écoutait peu ou point les conseils, Il résolut de bâtir une grande église ; le fondeur de canons, Jean de la Croix, profita de l'occasion pour accuser les missionnaires français, et une persécution faillit éclater. En 1685, de Courtaulin quitta la Mission de Cochinchine et la Société des Missions-Etrangères (15). On a de lui, en manuscrit, de longues lettres, des mémoires, fort intéressants pour l'histoire religieuse de l'époque (16). L'Abbé de

Choisy ne paraît pas avoir eu de nombreuses occasions de s'entretenir avec lui.

Le troisième des informateurs de l'Abbé de Choisy est le Père Fuciti. Parmi les Jésuites que les missionnaires de la Société des Missions-Etrangères de Paris trouvèrent en Annam et au Tonkin, à leur arrivée dans ces pays, le Père Fuciti fut un des opposants les plus obstinés et les plus violents. Aussi, ceux qui ne le connaissent que par les relations ou les lettres des missionnaires français, sont exposés à le juger d'une façon peu sympathique, peut-être injuste. Heureusement, nous trouvons chez 1'Abbé de Choisy et ses compagnons de route, un autre son de cloche — peut-être trop bienveillant —, mais qui nous permettra toutefois de porter sur ce missionnaire un jugement plus équitable.

Le chef de l'ambassade française, Monsieur le Chevalier de Chaumont, ne parle pas, dans sa relation, du Père Fuciti (17). Sans doute a-t-il jugé que cette rencontre n'était pas un fait remarquable. Mais le Père Tachard n'a garde d'omettre la rencontre qu'il fit de son confrère (18).

Le Père Fuciti, obligé de quitter le Tonkin, sur les ordres du Pape, s'était embarque, avec le Père Ferreira, sur un bateau hollandais, pour se rendre à Siam. Mais les vents le portèrent à Batavia, où il aborda le 23 Décembre 1684, Là, poussé par son zèle, il avait « secouru les Catholiques qui s'addressoient à luy, dans leurs besoins spirituels ». C'était un crime grave aux yeux des Hollandais. Le Père Alexandre de Rhodes, quarante ans auparavant, avait payé cher le désir qu'il avait eu de dire la messe et de confesser des catholiques, dans la capitale des colonies hollandaises (19). Le Père Fuciti ne fut pas traité si durement : « Le Général de Batavia (luy) avoit donné des gardes... et on l'avoit mis en maison süre ». Cette prison était une maison de plaisance, édifiée par un des gouverneurs précédents, et entourée d'un grand parc.

« Ce fut-là, raconte le Père Tachard, que nous trouvâmes le Père Fuciti, qui, ayant déjà sçu nôtre arrivée, nous attendoit avec impatience. On ne peut expliquer la joye et la consolation que nous ressentîmes en voyant ce saint homme, vénérable par sa vieillesse et par ses longs travaux dans les Missions de la Cochinchine et du Tunquin. Il étoit sorty de son Eglise le vingt-neufvieme d'Octobre de l'an 1684, avec le Père Emmanuël Fereira, qui étoit le Supérieur de la Mission. Ce fut une grande douleur pour cette nombreuse et

florissante Chrétienté de le voir sortir du Païs. Il y eût bien des larmes répanduë ; de part et d'autre. Et si les Peres ne leur avoient laissé quelque espérance de retour, ils ne se fussent jamais consolez. Jusqu'à des Mandarins idolatres pleurérent leur départ, et les Chrétiens conçurent tant d'aversion pour ceux qu'ils soupçonnoient d'en être cause, qu'ils ne voulurent plus se confesser, demandant sans cesse leurs premiers Maîtres et leurs anciens Pasteurs. C'est ce que nous avons appris aux Indes d'un Ecclésiastique digne de foy et fort instruit de ces sortes d'affaires.

« Ces deux Peres arrivérent à Batavia le vingt-troisième de Décembre sur un Vaisseau Hollandois qu'une tempête éloigna de Siam, où ils avoient dessein d'aller. Le Pere Fuciti attendoit à Batavia l'occasion de passer à Siam, où il devoit recevoir par Macao les ordres de ses Supérieurs et de l'argent pour faire son voyage, avant que de retourner en Europe ; le Pere Fereira étoit allé les prendre luy–même six semaines auparavant (20) et s'étoit embarqué à ce dessein sur un Vaisseau de Macao.

« Le Pere Dominique Fuciti est Napolitain, il partit de Rome avec cette grande troupe de Jésuites, que le fameux Père de Rhodes obtint du Révérend Pere Général pour les Indes. Ainsi il y avoit prés de trente ans qu'il étoit dans ces Païs, où il a toujours travaillé comme un véritable Apôtre, avec un succez et une bénédiction admirable. Il a demeuré huit ans dans la Cochinchine, où il a baptisé plus de quatre mille âmes de sa propre main, et seize ans entiers dans le Tunquin, où il en a baptisé dix-huit mille.Il a souffert de longues et rudes prisons : il a été huit jours et huit nuits la cangue au cou, qui est une grosse et pesante échelle, et huit ou neuf mois les fers aux pieds. Il a été condamné à mort, et s'est vû plus d'une fois à la veille du Martyre. Sa vie en est un presque continuel ; il a fait seize voyages par mer et s'est trouvé cinq fois en danger d'être tué par les Infidèles ; il a demeuré dix ou onze ans au Tunquin sans oser paroître, se tenant caché le jour dans un petit Bâteau, et faisant la nuit ses excursions par les Villages du Royaume, visitant les Chrêtiens tour à tour, prêchant, catéchisant, baptisant et administrant les Sacrements avec des travaux infinis.

« Ce n'est pas de luy que nous sçavons toutes ces choses. Il est humble et modeste et nous avons remarqué en luy de grandes vertus pendant notre séjour à Batavia et à Siam. Nous avons été surtout charmez de sa douceur envers tout le monde, de sa retenuë à parler

de ceux qui l'ont persécuté avec le plus de violence, de son union continuelle avec Dieu, de sa dévotion tendre qui le fait fondre en larmes toutes les fois qu'il dit la Messe, ou qu'il l'entend, de sa patience à tout souffrir sans se plaindre, et de son zèle pour le salut des âmes. Enfin, c'est un homme vraiment Apostolique, et qui recevroit des éloges à Rome où il est appellé pour se justifier, si ses vertus y étoient connues comme elles sont aux Indes.

« Dès qu'on sçut à Batavia l'arrivée de ces deux Peres, non seulemeut les Portugais qui y demeurent, mais encore les Catholiques des autres nations qui y sont, à ce qu'on nous a dit, en grand nombre, venoient tous les jours les voir, assistoient à leurs Messes les Fêtes et Dimanches, et se confessoient à eux. Quelque tems aprés le Pere Fereira partit dans un Vaisseau Portugais pour aller à Macao, où le Pere Fuciti ne crut pas devoir l'accompagner, de crainte que les Magistrats de cette ville ne le contraignissent de retourner au Tunquin avec les Ambassadeurs qu'ils y vouloient envoïer, parce que ce Père y est extrêmement connu et respecté. Le zèle des Catholiques fit trop d'éclat à Batavia, et l'afluence du monde qui venoit chez le Père Fucity fut si grande, que les Ministres Protestant firent des plaintes à Monsieur le Général, de ce qu'un Jésuite faisoit publiquement l'exercice de la Religion Catholique dans Batavia : Quoy qu'on y permette celuy du Mahometisme, et même les sacrifices publics que les Idolâtres font à leurs Dieux, sans que les Ministres en fassent aucun scrupule aux Magistrats. Sur leurs remonstrances, Monsieur le Général mit une sentinelle à la porte du Pére, pour empêcher les Catholiques d'entrer chés luy, et le fit prier de ne pas sortir pour aller en ville, qu'avec un garde qui l'accompagnast par tout. »

L'ambassadeur français, Monsieur le Chevalier de Chaumont, offrit au Père Fuciti une place sur son bateau pour le conduire au Siam. M. l'Abbé de Choisy eut donc l'occasion de voir pendant assez longtemps le missionnaire Jésuite. Cependant, il n'en parle pas longuement. Mais l'éloge qu'il fait de lui concorde, au moins en partie, avec ce que nous a dit le Père Tachard :

« 19 *Aoust.* M. Vachet étoit allé bier au soir à terre, et vient de revenir à bord, pour nous apprendre des nouvelles. Il a trouvé à Batavie le Pere Fuciti Jesuite Italien ; qui, sur l'ordre du Pape et de son General est sorti du Tonquin, et cherche à retourner en Europe…

« 20 *Aoust.* Le Pere Fuciti est venu à bord. C'est un venerable vieillard, qui a été près de trente ans à la Cochinchine ou au Tonquin.

Sa vie passée lui met sur 1e visage une gayeté perpetuelle. Il viendra avec nous à Siam, et je croi que M. 1'Ambassadeur le remenera en Europe. J'en suis bien aise ; car il a la vraie phisionomie d'un Saint (21). »

N'oublions pas que le Père Fuciti était l'aumonier attitré du fondeur de canons, Jean de la Croix, lorsque, en Juillet 1664, le premier missionnaire français, M. Chevreuil, arriva à Hué. Le Père Fuciti fut sans doute le premier curé de la chrétienté de Thợ-Dúc, au quartier des Arènes.

L'Abbé de Choisy, nous l'avons vu, eut, pendant de longs mois, l'occasion de questionner Bénigne Vachet. Mais il ne vit le Père Fuciti que pendant le voyage de Batavia à Siam, du 26 Août au 22 Septembre 1685, et pendant le séjour à Siam, soit jusqu'au 22 Décembre de la même année. Quant à M. de Courtaulin, il ne le rencontra sans doute que pendant le séjour à Siam. Si donc il nous dit qu'il n'a mis dans sa relation que ce qui lui a été certifié par ses trois informateurs, nous devons conclure qu'il composa cette relation pendant le séjour à Siam, ou, du moins, que c'est là qu'il prit les notes dont il se servit plus tard pour rédiger la relation, car c'est le seul moment où il ait pu consulter ses trois informateurs à la fois et contrôler les renseignements donnés par l'un par les critiques des autres.

MÉMOIRE DE L'ABBÉE DE CHOISY SUR LE TONKIN ET LA COCHINCHINE

[306] *30 janvier.* (22)

Il s'éleva hier au soir un vent admirable, et nous faisons deux lieuës par heure. Cela me met en bonne humeur, et je vais vous débrouiller le royaume de Tonquin.

Le royaume de Tonquin a au septentrion Jusman (23) et Cantom provinces de la Chine; au Midi la Cochinchine ; à l'Orient l'Isle et le golfe d'Haynam; et à l'occident les Laois, et les barbares Kemoï (24). I1 a environ six-vingt lieuës du [307] septentrion au midi. Sa largeur est inégale : il a plus de cent trente lieuës du côté de la Chine, et au plus cinquante vers le midi.

Il y a huit grandes provinces, toutes coupées de rivieres et de canaux. Les gouverneurs sont entre les mains d'Eunuques ; au lieu qu'en Cochinchine les Eunuques sont fort méprisés.

La ville de Checo (25) est la capitale du royaume : ainsi s'appellent toutes les villes où le Roi fait sa résidence.

Voici le lieu de vous expliquer bien nettement ce que c'est que le Bua (26), et le Chua de Tonquin : je vous dirai en même temps l'origine du royaume de Cochinchine. J'ai consulté là-dessus M. Vachet, et M. de Courtaulin Missionnaires, qui ont demeuré douze ou quinze ans à la Cochinchine ; et le Pere Fuciti Jésuite, qui a esté vingt-huit ans ou au Tonquin, ou à la Cochinchine : et je ne mettrai ici que les choses dont ils conviennent tous trois (27).

Les royaumes de Tonquin et de Cochinchine estoient autrefois une province de la Chine. Il y a à peu prés six vings ans que les Chinois voulurent les remettre sous le joug, et entrerent dans le païs avec une grande armée. Le Roi de Tonquin fut batu dans les premieres rencontres, et estoit prest à tout abandonner, et à s'étrangler avec un cordon de soie, à la manière des Rois orientaux : quand un de ses capitaines lui promit de remettre ses affaires en bon état, s'il lui vouloit donner le commandement absolu sur toutes ses troupes. Il le fit ; et ce nouveau Général se gouverna avec [308] tant de courage et de sagesse, qu'il obtint la paix des Chinois, à condition que les

Rois de Tonquin envoyeroient tous les trois ans à l'Empereur de la Chine un homme d'or massif de la hauteur d'une coudée, un genou en terre, la tête inclinée, portant à la main droite une pique dont le fer va jusqu'à terre. Ces conditions, quoi-que dures, furent acceptées avec beaucoup de joie. Les Chinois se retirerent ; et le Roi de Tonquin demeura paisible possesseur de tout son Royaume (28). Il fit aussitôt assembler tous les Grands de son état : et pour témoigner sa reconnaissance à son Général, il le déclara lui, et ses descendans, Gouverneur Général et irrévocable du Tonquin pour la guerre, paix, justice, police, etc. avec cette réserve toutefois que lui et ses successeurs auroient toujours le pouvoir souverain ; que tous les actes se passeroient en son nom ; que l'on ne batroit monoie qu'à son coin ; que le Gouverneur Général ne feroit rien d'important sans son ordre spécial ; qu'il le reconnoîtroit tous les ans pour son Seigneur en présence des Grands du Royaume ; qu'il lui prêteroit le serment de fidélité. Il se réserva encore en certain nombre de soldats pour sa seureté, et de rentes pour sa subsistence. Ainsi au lieu d'un Roi, ou en vit deux dans le Tonquin, le premier ne songeant qu'à ses plaisirs, et le second ayant en main toute l'autorité. Le premier s'appela Bua, et le second Chua. On a veu presque la même chose en France sous les Rois fainéans, qui avoient des Maires du Palais (29) .

Le premier Chua du Tonquin n'avoit qu'un fils fort jeune, et une fille qu'il maria à un [309] Tonquinois. A sa mort son gendre, qui estoit fort habile, se saisit du gouvernement. Il vouloit faire mourir le jeune prince, mais sa femme l'en empêcha (30), et pour s'en défaire plus honnêtement, il l'envoya faire la guerre au Roi de Chiampa, qui estoit alors fort puissant. Il lui donna des officiers qui estoient tout à lui, et qui avoient ordre d'abandonner le jeune prince dans le combat : mais ils le virent si brave, et si digne de les commander, qu'ils lui furent fidelles (31). Il s'empara en quelques années de cinq provinces de Chiampa (32) : quantités de familles Tonquinoises vinrent s'établir dans les nouvelles conquêtes (33) ; et il se vit maître d'un assez joli état avec des troupes fort aguerries. Alors le Chua du Tonquin eut de la jalousie, et le rapella sous prétexte de lui remettre le Gouvernement (34). Il ne voulut pas s'y fier, et s'excusa sur la nécessité de sa présence pour assurer ses conquêtes. Il s'appeloit seulement Caibak, c'est-à-dire Colonel ; (35) et ce fut son fils qui osa le premier prendre le titre de Chua. Il fit en même temps élever quelques fortifications sur les frontières de Tonkin et de Cochinchine, et refusa d'aller rendre l'hommage au Bua

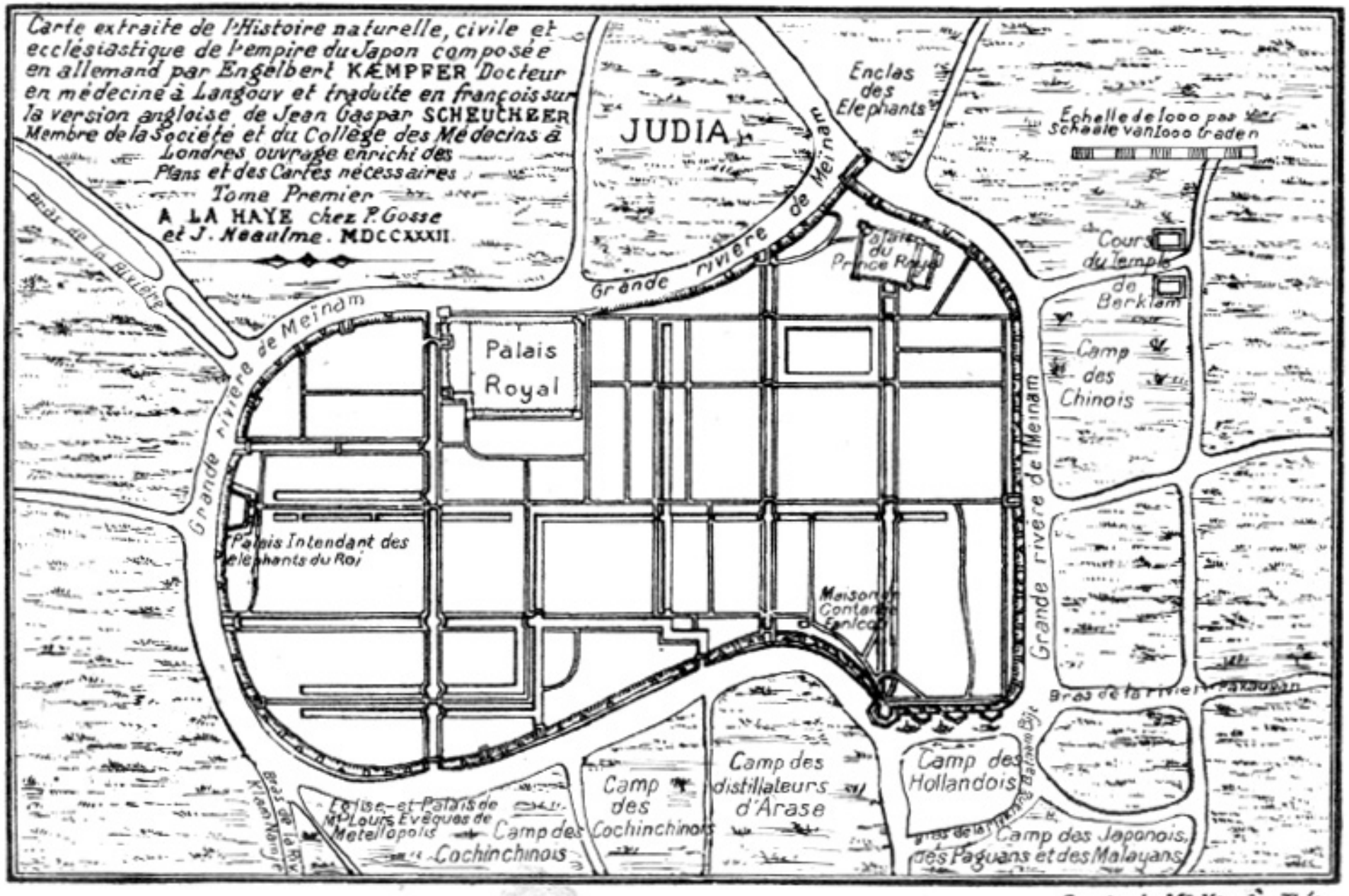

Dessin de Mr Nguyên-Thú.

Planche LXXVIII.- L. Cadière L'Abbé de Choisy.

de Tonquin. Le Chua prit ce prétexte pour lui faire la guerre, et l'attaqua avec des forces bien au-dessus des siennes. Les Cochinchinois laisserent entrer les Tonquinois dans leur païs ; et les ayant fait donner dans des lembuscades, les taillerent presque tous en pièces (36). Ils pousserent ensuite leurs conquêtes vers le midi (37) ; et depuis se sont fort bien maintenus contre les Tonquinois qui les ont attaquez plusieurs fois à leur honte (38) .

[310] Les principales marchandises qu'on peut tirer du Tonquin, sont de la soïe, du musc, et du bois d'aloës, quand il est gras. Les Hollandois les y viennent prendre pour les porter à la Chine et au Japon, d'où ils rapportent au Tonquin de l'or et de l'argent. Il n'y a ni lions, ni asnes, ni moutons, mais beaucoup de buffles, peu de beufs, des vaches, pourceaux, quantité de cerfs, tigres, loups, ours, singes, éléphans ; ni blé, ni vin, beaucoup de riz. On n'y entend jamais parler de peste, de goute, ni de pierre. Il y a des ouragans presque tous les ans.

Le peuple est esclave et travaille toujours pour le Roi, excepté les deux moissons pour semer,transplanter, et recueïllir les ris ; ce qui va à peu prés à quatre mois par an. Un village de cent habitans paye douze mille de caches (39), qui valent quatorze écus, et douze grandes mesures de ris: ce qui est peu de chose au prix des Cochinchinois, qui payent cinq écus par tête, et qui sont ordinairement tous pauvres.

Le plus grand revenu du Roi consiste aux présens que tous les grands seigneurs sont obligez de lui faire le premier jour de l'an, le jour de sa naissance, et le jour de l'anniversaire de son père. Il tire encore beaucoup des douanes, de l'ancrage des vaisseaux, et des marchandises de son royaume qu'il vend aux étrangers (40). Le Chua d'à présent se nomme Nambuon, et ne regne que depuis deux ans. Il est fort emporté, et haï de ses sujets (41). Le Bua est fort sage et fort aimé. Ce qui pourra causer quelque révolution le Bua par ses manieres populaires paroissant avoir envie de reprendre l'autorité [311] que ses ancêtres ont abandonnée (42).

Il y a six ou douze ans que le Roi de Tonquin entra en Cochinchine avec huit mille chevaux, quatre-vingts dix mille hommes de pié, et sept cens éléphans. Les Hollandois lui avoient donné des bombes qu'il envoya dans le camp des Cochinchinois ; et l'on ne doute point qu'il ne les eust entierement défaits, s'il avoit pu se servir de son avantage. Mais il se retira brusquement sur la nouvelle que le Bua songeoit à remuer. Il entretient ordinairement deux cens galeres (43).

Les Tonquinois ne font point de cas des diamans, ni des perles. Ils ont de l'or et de l'argent du Japon en barre ou en caches (44), qui sont comme les doubles de France : ces caches sont trouées, et six cens valent un écu dix sols.

Les affaires de peu de conséquence sont jugées par les principaux de chaque village. Les grandes affaires, sur tout celles où il y va de la vie, vont au Gouverneur qui a ses officiers ; et quand les principaux Mandarins y ont intérêt, ils attirent l'affaire à la cour.

Il y a dans le Tonquin des mines d'argent, une mine de plomb, et une grote tres-profonde, d'où on tire tous les trois ans une quantité prodigieuse de soufre. Il y a aussi du vif argent.

Je m'en vais, pendant que je suis en train, vous expédier la Cochinchine. Elle a à l'orient la mer, au septentrion le Tonquin, à l'occident les barbares Ké-moï, et au midi le royaume de Chiampa. I1 y a de grandes montagnes vers le septentrion, où après avoir marché cinq jours, on trouve le royaume de Thiem, qui a un roi particulier de Laos : c'est-là [312] que se retirent les Cochinchinois fugitifs.

La Cochinchine a cent dix lieuës de long du septentrion au midi, et dix, vingt, ou vingt-cinq de large. Il y a dix ou douze lieuës de barbares Ké-moï qui payent tribut au Roi de Cochinchine. Ces Ké-moï n'ont ni Roi, ni Religion. Ils n'ont point d'idoles, et adorent le ciel. Ils sont presque tous sorciers, ou tâchent de l'estre pour empêcher les éléphans et les tigres de les dévorer (45). Ils sèment du riz qui est très bon, et mangent le gibier qu'ils tuent avec leurs fleches. Toutes les eaux de leur païs font mourir les étrangers qui en boivent ; ce qui empêche les Missionnaires d'y aller.

Il y a plusieurs Rois tributaires de Cochinchine. Le Roi de Chiampa lui paye deux éléphans, cent buffles, cent beufs, cinq cens pieces de toiles, et tout le bois de Calamba, et d'Aigle, avec toute l'ébene et l'ivoire qu'on trouve dans son païs. Le Roi de Cochinchine a rétabli celui-ci dans tous ses droits, et même lui a donné le pouvoir de faire mourir les Cochinchinois qui commettront quelque crime dans son état.

Le Roide Thiem lui paye des éléphans, du Calamba, de la cire, de l'ivoire, etc. (46).

Les barbares Ké-moï lui payent de la cire, de l'aréque, et du bétel ; et depuis quelques années l'un des deux Rois de Cambodge s'est déclaré son tributaire pour avoir sa protection.

Les rivieres de Cochinchine sont si courtes et en si grand nombre, qu'on ne leur a point donné de nom.

Le Roi de Cochinchine a beaucoup de bois [313] odoriférans, et de l'or en sable que l'on trouve dans un fleuve de la province de Fuyen (47). Il a la troisième partie de tous les ris, et les Gouverneurs en ont de neuf parts une. Chaque homme depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à soixante paye cinq ou six écus ; et outre cela travaille toute l'année pour le Roi, hors, pendant les quatre mois que durent les moissons. L'achat des offices qui va trés-haut, et les présens que tous les Mandarins sont obligez de lui faire à certains jours de l'année, lui font encore un grand revenu (48). Il tire aussi beaucoup des Chinois habituez dans ses terres, qui font le commerce de la Chine et du Japon.

Comme le Royaume de Cochinchine s'est établi et se maintient par la guerre, la discipline militaire y est fort bien observée. I1 n'y a point de vaisseaux, il n'y a que des galeres : il y en avait cent trente-et-une en l'année 1679 (49). C'est toujours le premier prince présomptif héritier de la Couronne qui les commande.

Chaque galere a trente rames de chaque côté : il n'a qu'un homme à chaque rame. La poupe et la prouë sont libres, et c'est le poste des officiers, Il n'y a rien de si propre. Le dehors de la galere est d'un vernis noir, et le dedans d'un vernis rouge où l'on se mire. Toutes les rames sont dorées. Les rameurs, qui sont aussi soldats, ont à leurs piés un mousquet et un poignard, un arc et un carcois, il leur est défendu sur peine de la vie de dire une parole. Ils doivent toujours regarder leur capitaine, qui, par le maniment de sa baguet [314] et leur, fait exécuter tous ses ordres. Tous les rameurs rament debout, la face tournée vers la prouë où est le capitaine. Tout **y** est tellement d'accord, qu'un maître de musique ne se fait pas mieux entendre à tous ses musiciens en batant la mesure, qu'un capitaine de galere de Cochinchine se sçait faire obéir au mouvement de sa baguette ; car sans ouvrir la bouche, il fait avancer, reculer, tourner, tirer de telles armes qu'il lui plaît, tout l'éxercice étant reglé suivant les mesures de la baguelte (50).

Bien qu'on ne fasse l'éxercice des galeres que trois ou quatre fois l'année, chaque capitaine a toujours devant sa porte un petit bâtiment semblable à la galere, sur lequel il éxerce tous les jours ses soldats parce que s'il arrive dans la reveuë générale qu'il fasse la moindre faute, ou dans le commandement ou dans l'éxécution, il est cassé, et mis au nombre des soldats, et le plus hablie prend sa place.

Les matelots n'ont ordinairement qu'un caleçon de soie blanche, et un bonnet de crin: mais quand ils se préparent au combat, ils mettent sur leur tête un petit pot doré, et prennent un beau justaucorps. Tous ceux d'une galere sont de même couleur. Ils ont le bras, l'épaule, et le côté droit tout nu (51).

Les galeres ont chacune trois officiers, six canoniers, deux timoniers, soixante soldats ou rameurs et deux tambours. Il y a un coursier à l'avant, (51 bis) et deux petites pièces aux deux côtes. Elles ont toutes une maison particulière sur le bord de la riviere ; et l'on a grand soin de les tenir en bon état (52).

[315] Outre les galeres du Roi, les Gouverneurs des trois principales provinces du Royaume où il y a de bons ports, en ont aussi. Celui de la province de Dinhcat, qui est frontière de Tonkin, en a trente ; celui de la province de Cham en a dix-sept; et celui de la province de Niaroux en a quinze (53).

L'armée de terre est composée de trente mille hommes. La maison du Roi est de neuf mille hommes ; celle du premier prince est de cinq mille hommes ; le second en a trois mille, et le troisième deux mille. Le reste des troupes est sur la frontiere où le Général fait toujours sa résidence (54). Comme l'armée de mer est commandée par le premier prince, le second prince est toujours généralissime de l'armée de terre ; mais ils demeurent presque toujours auprès du Roi, et laissent tout faire à leurs lieutenant, qui sont nommez Généraux (55).

Après le Général suivent les *Tlammes-toues (56),* qui sont les Maréchaux de Cochinchine : il n'y en a présentement que trois. On leur donne toujours les principaux Gouvernemens du royaume, où ils portent le nom de Viceroi ; mais quand ils sont à l'armée, ils obéissent au Général.

Après les *Tlammes-toues* sont les Cayvates (57), ou brigadiers, qui commandent plusieurs régimens.

Suivent les *Caydoi,* qui sont comme les majors, et enfin les *Caydinnes,* qui sont les capitaines des compagnies. Ceux-ci n'abandonnent jamais leurs soldats de veuë, sont toujours logez à la tête de la compagnie, et lui font faire l'exercice deux fois par jour (58).

[316] Le Roi de Cochinchine donne tous les jours deux audiances ; le matin à six heures, et le soir à cinq. Tous les officiers de guerre et de justice sont obligez de s'y trouver. De sorte que dés le grand

matin le soldat se trouve à la porte de son capitaine pour le voir sortir : le capitaine va voir le Caydoi, qui va aussi faire sa cour au Cayvate; et celui-ci à son Prince, qui est obligé aussi bien que les autres à se trouver à l'audiance du Roi.

Après l'audiance le capitaine fait marcher ses soldats au travail ou à l'éxercice. Jamais ils ne sont à rien faire, et souvent travaillent aux réparations publiques.

Les armes ordinaires du soldat sont le mousquet et le sabre. Ils tirent souvent au blanc, (58 bis) et les plus adroits ont une plus haute paye, et sont mis dans les gardes du Roi, ou faits Officiers.

Chaque famille du royaune est obligée de fournir un soldat au Roi à son choix. Il n'en choisit que de bien faits, qui sont engagez depuis dix-huit ans jusqu'à soixante. Ils passent les trois premières années à s'éxercer ou pour la mer ou pour la terre ; et pendant ce temps-là ne sont point châtiez de leurs fautes. Après cela on les incorpore dans une compagnie. Ils sont logez, habillez, et armez aux dépens du Roi, et reçoiveut la paye ordinaire tous les premiers jours du mois. Elle consiste en cinq livres d'argent, un boisseau de ris et une certaine sorte de poisson dont ils ne sçauroient se passer. Ils sont presque tous mariez, et ne pourroient pas subsister sans leurs femmes. Ils sont obligez de fournir toute la poudre [317] qu'ils usent dans leurs éxercices ; et quand ils sont en corps d'armée le Roi leur fournit tout. Il est bon de remarquer qu'on ne leur fournit que le salpêtre, soufre, charbon, plomb en masse et des outils pour travailler eux-mêmes leur poudre et leur balles ; ce qui les rend plus habiles que tous les autres peuples de l'Asie à rafiner la poudre.

Les habits des soldats le jour d'une reveuë ou d'un combat sont magnifiques : chaque compagnie est de même parure, ou satin rouge, ou vert, ou jaune. Les gardes du Roi et des Princes ont des habits de velours avec des armes d'or ou d'argent. Pour les officiers, ils sont plus ou mois magnifiques selon leur dignité (59).

Il n'y a jamais eu de Cavalerie an Cochinchine : mais depuis quelques années ce Roi-ci en veut avoir, et a déjà deux compagnies de cinquante hommes chacune. Il fait chercher des chevaux par tout, et les fait dresser (60).

Quand un soldat a mérité la mort pour crime de leze-majesté, on ne lui coupe pas la tête comme aux autres Cochinchinois : chaque soldat de sa compagnie est obligé de lui couper un morceau de chair,

et de la manger ; et comme cela fait horreur, ils cachent un petit morceau de pourceau qu'ils mangent, après avoir mis en pieces leur camarade (61).

Le Roi, et tous les grands officiers ont soin de faire bien élever les enfants des soldats. Ils ont des maîtres qui leur donnent de temps en temps des robes ou de soie s'ils ont bien appris, ou de toile s'ils sont paresseux ; et quand les peres et les meres voyent revenir chez eux [318] leurs enfants avec des robes de toile, ils les batent et les obligent à aller demander l'aumône pendant quelque temps, afin que la honte les fasse mieux étudier à l'avenir.

Les Cochinchinois n'aiment pas les diamans ; ils estiment assez les perles, mais il est défendu d'en vendre. Ils font grand cas du corail et de l'ambre. Le Roi a beaucoup d'or, d'argent, et de caches ; et dans toutes les provinces, il y a de grands greniers où l'on garde du riz de trente ans et plus.

Les Cochinchinois ne respirent que la guerre et ont peu de religion. Ils ont pourtant des temples, et des idoles, comme à la Chine : mais ils ont fort peu de Talapoins, et fort ignorans (62) : et ils ne font des sacrifices que pour boire et manger. Dans chaque maison il y a un petit autel suspendu proche du toit, qu'ils appellent le *Tlan*, qu'ils croyent estre le Siege de l'esprit qui les conserve. Chaque village a aussi une petite cabane, qu'ils appellent *Mieu*, qui le siege de l'esprit tutelaire du Village (63). Le Roi et toute la cour ne font tous ces actes extérieurs de religion que par grimace.

Ils observent trois cérémonies dans leurs mariages. La première est le *Hoï*, qui sont les fiançailles. Le pere et la mere du garçon vont porter un présent aux parens de la fille : s'ils l'acceptent, le mariage est arrété.

La seconde est le *Cuoï*. Tous les parens de part et d'autre s'assemblent chez la fille, qui leur donne à dîner ; et tous les assistants font chacun un présent au fiancé

La troisième cérémonie est le *Cheo*, qui se fait en assemblant les principaux du village de [319] la fille pour leur dire : *Soyez témoins que je prens une telle pour sa femme*. Après le Cheo le mari peut encore renvoyer la femme, mais la femme ne peut quitter son mari. Ordinairement si l'accordé a cinq cens écus de bien, l'accordée en a cent (64).

Leurs cérémonies pour les morts sont semblables à celles des Chinois. Ils lavent le corps, l'habillent avec les marques de sa dignité, puis le mettent dans une bierre de bois vernis qu'ils couvrent d'un brocard de la Chine, et l'exposent dans une salle bien parée. A la tête de la bierre ils dressent un autel, sur lequel ils mettent une planche où est écrit le panégirique du défunt qu'ils appellent souvent saint. Les Chinois mettent de plus une statuë ou idole au-dessus de la planche. Des deux côtez de la planche sont quatre cierges de cire allumez, et au-dessus un habit de papier de couleur rouge, ou jaune. Au devant de la planche il y a cinq ou six petits plats pleins de bétel, d'aréques, de figues, etc. avec les deux petits bâtons pour manger, et quelques parfums. Ils dressent en même temps une grande table couverte de viandes pour les assistants, mais ils ne mangent qu'après que le plus proche parent en robe blanche, les cheveux épars, a marmoté quelques paroles, et a fait au corps trois révérences jusqu'à terre ; ce que fait aussi toute la compagnie. Ensuite, on porte le corps sur un brancard jusqu'au tombeau, où aprés avoir brulé l'habit de papier, et des monoies de papier doré, qu'ils croyent qui se changeront en or en l'autre monde, ils enterrent la bierre couverte de brocard, et élèvent un mausolée [320] qu'ils font réparer tous les ans. Les mêmes cérémonies s'observent le jour de l'anniversaire, où tous les parens et amis assistent, et portent des présens. L'anniversaire vaut au Roi tous les ans plus de cent mille écus, et aux princes et grands seigneurs à proportion.

Les Missionnaires ont défendu aux Cochinchinois chrêtiens l'autel, l'habit et les monoies de papier, les viandes qu'on présente à l'âme du défunt ; et permettent le reste comme cérémonies purement civiles.

Quand quelque prince, ou grand seigneur meurt, ses terres reviennent au Roi, et ses enfans n'héritent que de son argent, et de ses meubles : le cadet en a ordinairement plus que les aînez, à qui les peres donnent leur part en les mariant.

Le Roi de Cochinchine décend en droite ligne du véritable Chua de Tonquin, ainsi que j'ai dit ci-dessus. Celui qui regne présentement se nomme *Chua-hien.* Il y a trente-sept ans qu'il regne (65). Son pere en 1634 défendit la Religion Chrêtienne, fit mourir André, Vincente et Ignatio Jésuites, et chassa les Missionnaires (66). Sous ce Roi-ci le Gouverneur de Faifo a fait mourir plus de quarante Chrêtiens. Il entra dans le Tonkin au commence-

ment de son regne et y fit de grandes conquêtes, où il demeura sept ans, et qu'il n'abandonna qu'à cause de la révolte d'un de ses Généraux (67).

. . . . . .

. . . . . .

[323] 12 *Février.*

Nous allons bien. Je viens d'apprendre d'un de nos Ambassadeurs la manière de se servir du ginseng, et des nids d'oiseaux. Je vous porte de l'un et de l'autre : c'est un trésor.

Le ginseng est une petite racine qui croît à la Chine dans la province de *Hounlam-soutchouan,* et dans celle de *Couli (68).* Il n'y en a point en aucun autre lieu du monde. Son principal effet est de rectifier le sang et de rendre les forces à ceux qui les ont perdues (69). On met de l'eau dans une tasse, on la fait bouïllir à gros bouïllons; on jette dedans les racines de ginseng, qu'on a coupées par petits morceaux ; on couvre bien la tasse, afin de faire infuser le ginseng; et quand l'eau est devenuë tiède, on l'avale seule dès le matin avant que d'avoir mangé. On garde le ginseng, et le soir on fait bouïllir de l'eau encore une fois ; [324] mais on n'en met que la moitié de la tasse : on y jette le même ginseng, on couvre la tasse; et quand l'eau est assez froide, on la boit. Ensuite on fait sécher le ginseng au soleil, et si l'on veut, on peut encore le faire infuser dans duvin, et en user. On met la quantité de ginseng à proportion de l'âge de la personne qui s'en doit servir. Depuis dix ans jusqu'à vingt, on prend chaque fois le poids de la moitié d'un foang ; depuis vingt jusqu'à trente, le poids d'un foang et demi ; depuis trente jusqu'à soixante et dix et par delà, le poids d'un mayon : on n'en prend jamais davantage.

Les nids d'oiseaux se trouvent principalement en Cochinchine : ils sont admirables pour les sausses, et bons pour la santé, quand on y mêle du ginseng. On prend une poule, dont la chair et les os soient noirs ; on la vuide bien, on la nettoye. Puis on prend des nids d'oiseaux, qu'on amollit avec de l'eau, et qu'on déchire par petits filets. On coupe aussi du ginseng par petits morceaux ; puis on met le tout dans le corps de la poule, dont on cout le fondement. La poule ensuite est mise dans une porcelaine couverte, qu'on met dans

une marmite pleine d’eau ; et l’on fait bouillir cette eau jusqu’à ce que la poule soit cuite ; après quoi on laisse la marmite sur la braise et cendres chaudes pendant toute la nuit. Le matin on mange poule, ginseng et nids d’oiseaux sans sel ni vinaigre ; et après avoir mangé le tout, on se couvre bien, et quelquefois on suë.

On peut aussi manger du riz cuit à l’eau avec les nids d’oiseaux et ginseng accommodez [325] comme cy-dessus. on mange cela à la pointe du jour ; et si l’on peut, on dort là-dessus.

Puis que j’ai des pierres de bézoard, il faut vous en dire les propriétez. Si vous avez esté mordu par un serpent ou par quelque autre animal venimeux, on broye un peu de la pierre dans du vin qu’on avale ; et le poison ne vous fait point de mal. Elle est encore admirable pour les ulceres et pour les obstructions. La pierre de bézoard vient dans le ventre du hérisson, du singe, de la chevre et quelquefois de la vache ; mais celle du hérisson est la meilleure.

NOTES

(1) *Journal ou suite du voyage de Siam, en forme de lettres familières fait en M. DC. LXXXV.* et *M. DC. LXXXVI,* par M. L. D. C. Suivant la copie de Paris imprimée. Amsterdam, chez Pierre Mortier, Libraire sur le Vygen-dam, a l'enseigne de la ville de Paris. M. DC. LXXXVII. La relation sur le Tonkin et la Cochinchine occupe les pages 306-320 et 323-325.

(2) Je me réfère, pour les renseignements concernant la vie de l'Abbé de Choisy, *à la Grande Encyclopédie.*

(3) *Voyage de Siam des Pères Jésuites, Envoyés par le Roy, aux Indes à la Chine. Avec leurs Observations astronomiques, et leurs Remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie, et d'Histoire. Enrichi de Figures.* Suivant la Copie de Paris imprimée, par ordre de Sa Majesté. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, Libraire sur le Vygen-dam, à l'Enseigne de la Ville de Paris. M. DC. LXXXIX.

(4) « Je (Chevalier de Chaumont) partis de Brest le troisième Mars 1685, sur le Vaisseau du Roy, nommé l'Oiseau, accompagne d'une Frégate de sa Majesté, appellée la Maline ». (*Relation de l'ambassade de M^r le Chevalier de Chaumont à la cour du roy de Siam.* A Paris, chez Arnoult Seneuse. Et Daniel Hortemels. M. DC. LXXXVI, pp. 3 - 4). « Nous [l'Abbé de Choisy] montons l'Oiseau, vaisseau de guerre du Roi, de quarante-six pièces de canon. Monsieur le Chevalier de Chaumont, comme Ambassadeur, commande tout » (*Journal ou suite du voyage de Siam,* par l'Abbé de Choisy; p. 2.) — « Quelques jours aprés on regla le nombre des personnes qui devoient s'em barquer sur le Vaisseau avec Monsieur l'Ambassadeur, outre Monsieur l'Abb– de Choisy. . . On y fit entrer les deux Mandarins siamois, Monsieur le Vachet qni les avoit amenez en France, quatre autres Ecclésiastiques et six Jésuites ». *(Voyage de Siam des Peres Jésuites* [Père Tachard], p. 18). *La Grande Encyclopédie* se trompe donc lorsqu'elle dit que le Chevalier de Chaumont s'était embarqué sur l'Oiseau,tandis que l'Abbé de Choisy et les Jésuites étaient sur la *Maligne (sub verbo :* Chaumont).

(5) *Journal ou suite du Voyage de Siam* pp. 259-262.

(6) Laneau, Louis, né à Mondoubleau (Loir-et-Cher) le 31 Mai 1637, parti pour le Siam en Septembre 1661, nommé évêque de Metellopolis en 1673, mort à Juthia, le 16 Mars 1696. A. Launay : *Mémorial de la Société des Missions-Etrangères,* II. pp. 356-359.

(7) *Journal,* pp. 1, 2.

(8) *Journal* p. 289. Cf, ce qu'il dit, *id,* p. 307.

(9) *Journal,* p. 307.

(10) *Mémorial de la Société des Missions-Etrangères,* par Adrien Launay, tome II, *sub verbo :* Vachet.

(11) *Sur le pont japonais au XVII*e *siècle: historiette tragi-comique.* par L. Cadière.B. A. V. H., 1920, p. 349-358. *Un voyage en « sinja » sur les côtes de la Cochinchine, au XVII*e *siècle.* par L. Cadière. B. A. V H., 1921, pp. 15-29. *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours,* par le Dr Gaide. B. A. V. H., *1921.,* p. 190.

(12) *Mémoire de Bénigne Vachet sur 1a Cochinchine,* dans *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indo-chine, 1913,* pp. 1-77.

(13) *Annales de la Congrégation des Missions-Etrangères. Mémoires de Bénigne Vachet.* Paris, 5, rue Garancière, Victor Goupy, 1865, in- 80,5 fascicules, 270 pages.

(14) Adrien Launay; *Mémorial de la Société des Missions-Etrangères,* vol. 11, pp. 158-159.

(15) On a de lui (Bibliothèque Nationnale, cartes, pl. 160, vol. 388) une carte : *Siam* ou *Judia. Capitalle du Royaume de Siam. Dessignée sur le lieu par M. Courtaulin, missionnaire apostolique de la Chine.* Se vend à Paris chez F. Iollain l'aîné, rue Saint-Jacques, à la Ville de Cologne, avec pr. du R. (s. d., 1 feuille).

(16) L'École Française d'Extrême-Orient possède, de lui, mais non signé, je crois, un journal assez important,

(17) *Relation de l'Ambassade de Mr le Chevalier de Chaumont à la cour du Roy de Siam, avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage. A* Paris, Chez Arnoult Seneuse et Daniel Hortemels. M. D. C. LXXXVI.

(18) *Voyage de Siam des Peres Jésuites.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier M. D. C. LXXXIX, pp. 113-118.

(19) Voir *: Voyages et Missions du P. Alexandre de Rhodes.*

(20) Avant l'arrivée de l'ambassade française à Batavia, c'est-à-dire six semaines avant le 18 Août 1685.

(21) *Journal ou suite du* voyage *de Siam,* par Mr L. D. C., pp. 122, 125.

(22) Quelle que soit l'époque où ce Mémoire a été réellement rédigé, l'Abbé de Choisy le place, dans son journal, au 30 Janvier et au 12 Février 1656. II se peut, en effet, que ce jour là, ou les jours précédents, il ait discuté de ces questions avec Bénigne Vachet ou les ambassadeurs siamois qui voyageaient avec lui. Mais il avait dû prendre des notes, pendant son séjour au Siam, dans ses conversations avec M. de Courtaulin et le P. Fuciti.

(23) Jusman, pour Yunnan.

(24) Kemoï, *Kẻ Mọi,* « les sauvages » de la Chaîne Annamitique. Les anciennes relations portent souvent : Remoï. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire tout d'abord, une erreur de composition : cette graphie correspond au mot double : *Rợ-Mọi,* actuellement : *Mọi-Rợ,* « les sauvages ».

(25) **Checo, *Kẻ-Chợ*,** Hanoi ; littéralement : « les gens du marché » établi auprès de la résidence royale. Les anciennes relations portent, pour ce nom, un grand nombre de graphies.

(26) Bua, avec un *b* caudé, signe graphique employé aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, abandonné aujourd'hui. L'orthographe actuelle est : *vua*, « le roi, l'empereur ». Cette expression désignait, avant Gia-Long, le souverain de la dynastie Lê, qui régnait nominalement à Hanoi. Le **Chúa** était le souverain de la famille **Trịnh** qui exerçait réellement le pouvoir à Hanoi, et le souverain de la famille **Nguyễn** qui régnait à Hué.

(27) Cette attestation donnée par l'Abbé de Choisy à ses trois informateurs, est à rapprocher de ce que dit le Père Tachard, qui avait fait le voyage de Siam en compagnie de l'abbé, au sujet de ces trois mêmes personnages: « Ainsi je ne parlerai pas de tout ce qui s'est passé au Tunquin et à la Cochinchine, parce que de trois personnes qui y ont vêcu plusieurs années, et que je croirois chacun en particulier par tout ailleurs, à peine deux se sont accordez sur une infinité de points, dont on leur a demandé compte. » *(Voyage de Siam des Pères Jésuites, Envoyés par le Roy, aux Indes à la Chine.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier. M. DC. LXXXIX, p. 270). On voit les divergences qui devaient se produire, sur de nombreuses questions, mais surtout sur les questions religieuses, entre les renseignements fournis d'une part par le P. Fuciti, Jésuite, et ceux fournis par les membres de la Société des Missions-Etrangères, Vachet et de Courtaulin. On était à un moment où la querelle au sujet des rites et les disputes à propos de la jurisdiction étaient le plus envenimées.

(28) Ce « capitaine », ce « nouveau Général » c'est indubitablement **Nguyễn-Kim.** Mais il y a quelques inexactitudes et quelques confusions dans les détails. C'est contre la dynastie usurpatrice des **Mạc,** et non contre la Chine, que lutta **Nguyễn-Kim,** dans le second quart du XVI[e] siècle, « six vings ans » environ avant le moment où écrivait l'Abbé de Choisy. Notre auteur confond avec la conquête chinoise de 1406-1428 et les luttes de **Lê-Thai-Tòn,** le fondateur de la dynastie Lê.

(29) Ce qu'on nous dit ici des attributions que s'était arrogées le Seigneur **Trịnh** et des maigres honneurs laissés au Souverain Lê concorde avec ce que nous en savions et par le Père de Rhodes, et par les Annales des **Nguyễn** (Voir L. Cadière : Le mur de ***Đồng-Hới,*** dans B. E. F. E. O. , 1906, pp. 105-107). Mais l'Abbé de Choisy suppose que le titre de **Vương** et toutes les attributions qui lui étaient afférentes fut donné au fondateur des **Nguyễn,** à **Nguyễn-Kim.** En réalité, si **Nguyễn-Kim** jouit d'une grande influence à la cour des **Lê,** il n'eut jamais le titre de **Vương.** Ce ne fut que le second Seigneur **Trịnh, Trịnh-Tùng,** qui l'obtint en 1599 *(Le mur de **Đồng-Hới,** ibid.)* Notre narrateur est la victime d'un de ces raccourcis populaires qui fait, par exemple, attribuer à Gia-Long tous les faits historiques accomplis par ses prédécesseurs ou ses successeurs. Tous les renseignements historiques qui précèdent sont le résumé de ce que nous voyons dans le *Mémoire de Bénigne Vachet sur la Cochinchine (Bulletin du Comité archéologique de l'Indochine,* 1913, pp. 7-9). Certaines phrases sont même reproduites mot à mot ou à peu près.

(30) Les rapports entre Nguyễn-Kim, Nguyễn-Hoàng et Trịnh-Kiểm sont fidèlement rapportés d'après la version cochinchinoise, qui semble bien être la vraie. On ne mentionne pas le fils aîné de Nguyễn-Kim, Uông.

(31) Les Annales des Nguyễn disent au contraire que Nguyễn-Hoàng partit pour le Thuận-Hoá avec des troupes qui lui étaient complètement dévouées.

(32) L'influence du Champa était encore, à l'arrivée de Nguyễn-Hoàng, en 1558, assez forte au Sud du Col des Nuages, là où la population était en grande partie chame ; mais il est exagéré de dire que ce prince eut à conquérir cinq provinces sur le Champa.

(33) Allusion surtout aux gens du Tống-Sơn, qui suivirent leur compatriote dans le Sud.

(34) Nous avons encore ici un raccourci des évènements, qui fait attribuer au même personnage divers faits qui ont eu des auteurs différents. Nguyễn-Hoàng ne parait pas, du moins d'après les Annales des Nguyễn, avoir jamais été rappelé à Hanoi. Il y vint en 1593, mais de son plein gré, pour féliciter Trịnh-Tùng de ses victoires sur les Mạc et de la reprise de Hanoi sur les rebelles. En 1624 et 1626, Trịnh-Tráng rappela Sãi-Vương, fils de Nguyễn-Hoàng, à Hanoï pour y venir payer l'impôt des provinces du Sud et faire hommage à l'empereur. Mais Sãi-Vương vit le piège et n'obéit pas. — Bénigne Vachet, dans son *Mémoire sur la Cochinchine,* présente les faits de la même façon.

(35) Le Cai-Bạc, ou Cai-Bộ, était le mandarin chargé, à la capitale et dans les provinces, du recouvrement des impôts. C'était le ministère des Finances. Voir dans B. A. V. H., 1920. *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Thomas Bowyear,* par M^me^ Mir et L. Cadière, notes 16, 25, 26,27. Ce titre correspondant à une fonction d'ordre inférieur, parait singulier, Les documents indigènes, même ceux qui rapportent la version tonkinoise, donnent à Nguyễn-Hoàng, lorsqu'il fut nommé gouverneur du Thuận-Hoá, son titre régulier de Trấn-Thủ, ou Trấn-Tiết (Voir : *Le Mur de* Đồng-hới, page 91, note 4). Le Mémoire de Bénigne Vachet sur la Cochinchine ne donne pas ce titre ; nous devons voir peut-être la un renseignement fourni par le Père Fuciti, c'est-à-dire provenant de la version tonkinoise de l'origine des *Nguyễn.*

(36) Il ne s'agit certainement pas des deux premières expéditions des Tonkinois, en 1620 et en 1627. Les Tonkinois ne firent que s'avancer à la frontière de la Cochinchine, et voyant qu'ils ne pouvaient compter sur le secours que leur avaient promis certains princes cochinchinois mécontents, ils se retirèrent presque sans combat. Mais cette avancée en pays cochinchinois, ces ambuscades, eurent lieu lors de la campagne de 1648.

(37) C'est-à-dire contre les Chams.

(38) Allusion aux diverses campagnes qui signalèrent toute une moitié du XVII^e^ siècle, de 1620 à 1672.

(39) Par « mille de caches », on entendait au XVII[e] siècle, une ligature de 600 sapèques. Comparez : *Mémoire de Bénigne Vachet,* pp. 48, 55, 29. Le P. de Rhodes donne les mêmes indications.

(40) On ne donne ici que les sources de revenus que les étrangers pouvaient remarquer plus facilement. Bien entendu, il existait d'autres impôts, et assez compliqués.

(41) Trịnh-Cổn ,ou Căn, succéda à son père Trịnh-Tạc, en 1682. En 1674, il reçut le titre de Định-Nam-Vương, « roi qui a pacifié le Sud ». Ce titre faisait allusion à ses victoires sur les Cochinchinois, qu'il avait chassés du Nghệ-An, en 1660, et aux expéditions qu'il avait dirigées contre eux, en 1661-1662 et en 1672. C'est le « Nambuon » Nam-Vương, de l'Abbé de Choisy. En 1684, il avait pris le titre de Định-Vương; mais notre auteur ne le savait pas. Trịnh-Cổn mourut en 1709.

(42) L'Empereur Lê était à 1'époque Lè-Hi-Tôn, était monté sur le trône en 1675. En 1685, il avait environ 20 ans. Il règna jusqu'en 1705, et fut obligé par Trịnh-Cổn, cette année-là, de transmettre le pouvoir à son fils, Lè-Dũ-Tôn. Il mourut en 1716, et ce ne fut qu'à la sortie de deuil, en 1718, que la cour de Chine fut avertie du changement de règne. Il se peut que le désir qu'il avait, d'après l'Abbé de Choisy, de reprendre l'autorité, ne soit pas étranger à sa déchéance.

(43) Expédition de 1672. Les documents indigènes signalent l'emploi de grenades incendiaires et même de cerfs-volants enflammés, qui mettaient le feu dans le camp des Cochinchinois. Mais ils ne nous parlent pas de ces velléités qu'aurait eues Lè-gia-Tôn, l'Empereur d'alors, de se révolter contre le maire du Palais. Lè-gia-Tôn avait accompagné l'expédition jusqu'à la frontière de Cochinchine. Mais nous retrouvons, en d'autres expéditions, cette peur qu'avait le Seigneur Trịnh, de voir des révoltes se produire au Tonkin, pendant qu'il combattait sur les frontières de la Cochinchine ; parfois même, les Cochinchinois faisaient naître, par des missives fausses, cette crainte dans l'esprit du chef ennemi.

(44) Caches, « sapèques ».

(45) La réputation qu'ont de nos jours les sauvages de jeter des sorts et d'être des sorciers puissants, date de loin.

(46) Il ne faut pas voir dans ce roi de Thiem, le roi du Siam, mais un roi de la vallée du Mékong.

(47) Vachet, dans son mémoire, dit : « L'on voit en Cochinchine beaucoup d'or en poudre, et il n'y en entre d'aucune part . . . . cet or se trouve dans les ruisseaux très rapides qui tombent des montagnes ». Il ne mentionne pas la région du Phú-Yên. *(Bulletin Commission arch. Indochine,* 1913, p. 31).

(48) Vachet donne, dans son mémoire, des indications un peu différentes, au sujet des impôts : « Si tost qu'un enfant masle a dix-huit ans accomplis. . . cet enfant commencera à payer au Roy cinq milles caches . . . . ce qui

revient à la somme de vingt-cinq francs ». — « Depuis les fils du Roy jusqu'aux derniers officiers, tous font par eux-mesmes ou envoyent des exprez à la cour pour porter leurs présents en argent . . . deux fois l'année, le premier jour de l'an et celui de la naissance du Roy » — « Le Roy est le seigneur de toutes les terres de son royaume qui luy doivent des redevances. Ces redevances ne se payent point en argent, l'on peut les appeller une véritable disme qui rend au prince le vingtiesme en espèce de tout ce que cette terre a produit ».— « Tous les artisans sans exception payent encore au Roy tous les ans deux pieces de leur métier, si c'est un tisserant deux pieces de toile qui ont chacune trente aulnes, si c'est un ouvrier en soye il, doit deux pièces de sa profession de mesme longueur que les précédentes . . . les pescheurs, les jardiniers, les tireurs d'or, les ebenistes, les faiseurs de coffres simples et de vernis, sçavent ce qu'ils doivent donner . . . . . *(Bulletin Commis. arch. Indochine,* 1913, pp. 29-31).

(49) « Du temps que j'étois à la Cochinchine, il y en avoit à la cour cent trente-trois ». *(Mémoire Bénigne Vachet sur la Cochinchine. Bull. Commis. arch. Indochine.* 1913, p. 21).

(50) Vachet, dans son Mémoire sur la Cochinchine donne les mêmes détails, parfois dans les mêmes termes *(Bull, Commis. arch. Indochine,* 1913, p. 19).

(51) Mêmes renseignements, ou à peu près, sur les soldats de la marine cochinchinoise, dans le Mémoire de Vachet, passim.

(51 bis) Coursier, « couloir entre les deux bancs des forçats, sur une galère ». Synonymes : Coursive, coursie, accourse *(Dict. général de la langue française,* par Hatzfeld, Darmesteter, Thomas). —Vachet, dans son Mémoire, dit : « Il y a de plus trois canons à la prouë et deux autres petits aux deux costés ». *Bull. Com.* arch. *Indochine,* 1913, p. 19).

(52) Tous ces détails ne sont pas mentionnés par Vachet.

(53) « Je n'y comprends point celles [les galères] des provinces qui se montent à trente-cinq ou quarante ».(Vachet, dans *Buill. Commiss. arch. Indochine,* p. 21). — Le *Dinh* de Dinh-Cát correspondait à la partie Sud et centrale de Quảng-Trị actuel ; cette province était réparée du royaume du Tonquin par deux autres *Dinh*. Le Niaroux, Nharu, était le Ninh-Hoà, partie Nord de la province actuelle de Phan-Rang.

(54) « Le Roy de Cochinchine entretient quarante mille hommes de troupes réglées, dont il y en a toujours quinze mille sur la frontière du Tonkin, neuf mille à la cour pour sa garde, six mille pour celle des princes et des officiers majeurs, et les dix mille autres qui sont dans les provinces sous les ordres des Gouverneurs ». *(Bull. Comis. arch. Indochine,* 1913, p- 22). Par ce titre : « le Général » , il faut entendre sans doute le Tiết-chế, ou Généralissime, qui, dans les campagnes contre les Tonkinois, avait le commandement suprême des troupes cochinchinoises, Vachet avait connu comme généralissime le Prince Hiệp.

(55) De fait, en 1585, le futur **Sai-Vương,** encore héritier présomptif, mit en fuite des vaisseaux européens, et, en 1644, le futur **Hiền-Vương** également encore héritier présomptif, défit, à **Thuận-An,** trois vaisseaux hollandais *(Le Mur* de *Đồng-Hới,* dans B. E. F. E. O. 1906, pp. 157-158). Cela prouve que « le premier prince », à la cour de Hué, commandait toujours les troupes de mer. Lors de la campagne de 1672, l'armée cochinchinoise fut commandée par le Prince **Hiệp,** second fils d'une des concubines de **Hiền-Vương,** et toujours appelé pour cela, par les missionnaires de l'époque, « le second prince », bien qu'il fût en réalité le quatrième, dans l'ordre de naissance.

(56) **Trấn-Thủ,** titre officiel des gouverneurs de *dinh,* ou provinces de l'état de Cochinchine, avant Gia-Long. Les trois **Trấn-Thủ** dont parle l'Abbé de Choisy, devaient être, vers 1670-1685, les gouverneurs du **Dinh-Cát** (**Quãng-Trị** actuel), du **Quãng-Bình** (Sud de la province actuelle du **Quảng-Bình**), et du **Bố-Chính** (centre du **Quảng-Bình** actuel).

(57) Probablement répond au **Cai-Vach** ou **Ông-Vach,** titre de mandarinat que nous voyons souvent dans les relations des missionnaires de l'époque. Je ne pense pas qu'il faille voir dans ces Cayvates le **Cai-Bạc,** qui, on l'a vu plus haut, était le chef du bureau des Finances à la cour et dans les provinces. Le Dictionnaire Génibrel, après le Dictionnaire du P. de Rhodes, cite encore ce vieux titre mandarinal **Cai-Vach, Ông-Vach.**

(58) **Cai-Đội,** chefs de compagnies, et **Cai-Dinh,** chefs de *dinh.* L'Abbé de Choisy, ou plutôt ses informateurs, doivent faire ici une erreur. Sous les prédécesseurs de **Gia-Long,** le *dinh* était un régiment, analogue aux *cơ* et aux *vệ*, régiments des provinces et régiments de la cour ; et le *dinh* semble avoir été même supérieur, au moins comme considération, au *cơ* et au *vệ.* En tout cas, le *dinh* comme le *cơ* et le *vệ,* était divisé en *đội,* ou compagnies (Voir : *Le mur de Đồng-Hơi,* B. E. F. E. 0., 1906, p, 117, note 3). Il est donc étonnant que l'on place le *Cai-Dinh* sous le **Cai-đội.** Il est vrai que les documents indigènes ne donnent jamais le titre de **Cai-Dinh,** ils parlent du **Chưởng-Dinh;** mais, de même qu'il y avait un **Chưởng-cơ** et un **Cai-cơ,** celui-ci inférieur à l'autre, il pouvait y avoir un **Chưởng-dinh,** et un **Cai-dinh.**

Ces renseignements sur les divers chefs des troupes cochinchinoises et sur leurs noms, ne sont pas donnés par Vachet dans son Mémoire sur la Cochinchine.

(58 bis) « Le blanc d'une cible. La partie la plus rapprochée du centre de la cible, peinte en blanc pour qu'elle soit visible de loin » (Dictionnaire Hatzfeld, Darmesteter, Thomas).

(59) Tout ce qu'on vient de lire sur les troupes cochinchinoises se trouve, plus développé, quelques fois, mais rarement, avec de petites variantes, dans le Mémoire de Vachet. De même, pour ce qui concerne, plus loin, l'éducation des enfants des soldats.

(60) Vachet dit : « Le Roy n'a que deux compagniess à cheval qui sont chacune de deux cens hommes, elles sont plus pour la parade que pour autre chose ». *(Bull. Commis. arch. Indochine,* 1913, p. 27).

(61) C'est la première fois que je voismentionner dans un auteur le supplice des cent plaises.

(62) Vachet, dans son Mémoire, se flatte d'avoir réduit au silence à plusieurs reprises, les bonzes, et même des bonzes chinois, que les Seigneurs de Hué faisaient venir de temps en temps de Canton, pour réformer la religion bouddhique. Sur ces bonzes chinois, voir : *La Pagode Quòc-âm; le fondateur* par L Cadière, dans B. A. V.. H., 1914, pp. 147-161).

(63) *Tlan, Tran. – Miêu.* Vachet donne des détails plus amples, dans son Mémoire. Il met même ces termes comme titre de deux des chapitres de son Mémoire; il dit, avec plus d'exactitude, que le *Tran* « est dédié à l'homme le plus célèbre qui se rencontre dans chaque profession ».

(64) Vachet donne les mêmes renseignements, mais d'une manière plus diffuse, et sans employer les termes annamites: *hỏi, cưới, cheo*

(65) Hiền-Vương prend le pouvoir en 1648, meurt en 1687. Les 37 ans de règne nous mènent juste en 1685, l'année où l'Abbé de Choisy était au Siam et rédigeait son mémoire.

(66) C'est pendant que le P. de Rhodes était en Cochinchine, en 1644, que Công-thượng-Vương, ou plutôt le gouverneur du Quang-nam fit mourir le catéchiste André.

(67) Campagne du Nghệ-An, 1655-1661. Le fait de la révolte d'un des généraux de Hiền-Vương n'était pas connu jusqu'à présent. C'est fort possible. D'ailleurs, les Annales des Nguyên signalent la désaffection des habitants du Nghệ-An.

(68) Le père Tachard, dans son *Voyage de Siam des Peres Jésuites...* Amsterdam, chez Pierre Mortier, M. DC. LXXXIX, p. 177 (pour 277)-279, reproduit cette notice sur le ginseng et les nids d'hirondelles, à peu près textuellement pour certains passages. Mais il ajoute quelques précisions que je mentionnerai. Au sujet des lieux d'où provient le ginseng, il dit : « Parmi toutes les plantes de l'Orient, le Ginseng est celle dont on fait le plus de cas. Il y en a de plusieurs espèces, mais la meilleure est celle qui croist à la Chine dans la province de Lao-tung. Sa couleur est jaune, sa chair ou sa poulpe est lisse, aiant des filets semblables à des cheveux. Il se rencontre quelquefois de ces racines qui ont la figure d'un homme, et c'est de là qu'elles tirent leur nom. Car *Gin* en Chinois veut dire un homme, et *Seng* signifie tantôt tuer et tantôt guerir, selon qu'on le prononce differemment ; parce que cette racine prise bien ou mal à propos, cause des effets tout à fait contraires. Le Ginseng se trouve encore dans le royaume de Corée et même à Siam, comme le disent quelques-uns ; mais il ne vaut pas celui, qu'on cüeille à Laotung. L'herbier chinois dit que cette racine croît à l'ombre dans de profondes vallées, et il aioüte qu'il faut la cüeillir à la fin de Autemne, parce que celle qu'on cüeille au Printems a dix fois moins de

vertu ». Le Père Tachard donne, Fig. XXIX, p. 276-177 (pour 277), le dessin de deux racines de ginseng, figurant assez bien, d'une façon générale, la forme d'un homme.

(69) Le Père Tachard, *id, ibid,* ajoute : Les médecins chinois qui s'en servent le plus, assurent que c'est un remède souverain pour purifier le sang et reparer les forces affoiblies par de longues maladies ; que celui quitent dans sa bouche de cette racine, resiste une fois plus au travail qu'un autre qui n'en a point ; que les personnes replettes et qui ont le teint blanc en peuvent prendre davantage que les personnes sèches qui ont le teint brun, et dont la physionomie marque de la chaleur ; qu'il n'en faut jamais prendre dans les maladise causées par une chaleur interne, ni quand on a la toux que ou l'on crache du sang ».

(70) Le père Tachard dit: « Depuis dix ans jusqu'à vingt on en prend un peu plus de la moitié du poids d'une pièce de trois sols et demi ; depuis vingt jusqu'à trente,un peu plus que le poids d'une pièce de cinq sols ; depuis trente jusqu'à soixante et dix et au de là, on en prend enivron le poids de deux pièces de cinq soils, et jamais davantage ».

L'Abbé de Choisy nous explique, ailleurs (Journal), p. 304, ce qu'est le *mayon* et le *foan:* « J'ai oublié à vous parler des monoies [du Siam]. Les Siamois n'en ont point d'or dans le commerce ordinaire : Le roi en fait faire par curiosité. La plus grosse monoie d'argent s'appelle tical, et vaut trente sept sols et demi monoie de France : le mayon est la quatrième partie du tical : le foang vaut la moitié d'un mayon ; et la sompaie est la moitié du foang. Ils se servent pour petite monoie de coquilles que les Hollandois leur apportent des Malduies : il en faut huit cens pour un foang, et on les nomme Coris ». Le tical et ses sous-multiples servent aussi de mesure pour peser les médecines ; et alors le tical vaut 15 grammes. — Kaempfer *(Histoire naturelle...de l'empire du Japon ;* Vol. I. p. 65) donne d'autres termes » :Le Thail est appelé par les Siamois Tamluni. . . Il vaut quatre Maas, ou trente sous de Hollande. Chaque Maas, ou comme les Siamois l'apellent, Slini, ou Sling, vaut deux Fuangs. Chaque Fuang (les Siamois prononcent Phuani ou Pujang) vaut deux Siampais, etc ». . .

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LE CHEVALIER MILARD

par L. CADIÈRE

Des Missions-Etrangères de Paris

Le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* a parlé, un jour, du Chevalier Milard (1). Ayant rencontré ce personnage dans mes lectures, je crois qu'il sera intéressant de donner sur lui quelques rensei gnements. (2).

La partie occidentale de la presqu'île indochinoise fut, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles tout comme la partie orientale, ravagée par les armées des divers peuples qui s'y disputaient la suprématie. En 1685, les Birmans du royaume d'Ava soumettent le Pégou et mettent à mort leur roi. Un demi-siècle plus tard, en 1735, les Pégouans se soulèvent, et chassent les envahisseurs, après avoir mis à mort le roi et toute sa famille. Le nouveau roi attira les Européens dans son royaume. Les Anglais y établirent plusieurs comptoirs. Les Hollandais, qui avaient essayé de s'emparer du pays, furent massacrés. Le Gouverneur de l'Inde, Dupleix, envoya un ambassade, en 1751, avec des présents considérables. Il obtint l'autorisation de fonder un établissement à Siriam, la ville du Pégou ouverte au commerce

(1) B. A. V. H. n°3, 1926, p. 355 ! La tombe du Chevalier Milard (1778), par H. Delétie.

(2) Voyage aux Indes Orientales et à la Chine par M. Sonnerat. Paris. M. DCC. LXXXII. Tome II, pp. 38-45. – Bibliothèque Méjane Aix-en-Provence, cote D. 35.

des Européens. Malheureusement, une nouvelle révolution vint empêcher ce projet de se réaliser.

Un simple paysan, Alompra, Birman d'origine, se souleva, rassembla une armée de jour en jour plus nombreuse, s'empara de la capitale, fonda une nouvelle capitale Rangoon, et mit le siège devant Siriam, qui fut enlevée d'assaut, après un long siège de dix-huit mois, et rasée.

Les Français de l'Inde avaient promis à Alompra de garder la neutralité, mais sollicités par le roi de Pégou, ils s'étaient enfin décidés à envoyer quelques troupes et des munitions, avec deux vaisseaux, le *Diligent* et la *Galathée*. Ce dernier bateau arriva à Siriam en JuiIlet 1756, deux jours après la reddition de cette ville. Alompra tendit un piège au capitaine et parvint à s'emparer du bateau, fit trancher la tête à tous les officiers et retint prisonniers les matelots et les soldats. Le *Diligent,* ayant été retardé dans sa marche, arriva quelque temps après, apprit ce qui était arrivé à la *Galathée,* et retourna à Pondichery.

Milard était parti sur la *Galathée* en qualité de volontaire. Il eut le bonheur d'échapper au massacre des Français et de gagner l'amitié du roi, qui lui donna peu à peu la charge de Grand Maître de l'Artillerie, et de Capitaine de ses gardes.

D'ailleurs, il ne fut pas le seul à se mettre au service d'Alompra. Les Anglais furent chassés des endroits qu'ils occupaient dans le royaume, grâce au secours des matelots et soldats français qu'Alompra avait retenus prisonniers après la prise de la *Galathée.*

Alompra mort, en Septembre 1760, son fils Kandropa lui succède, puis, cinq ans après, un autre de ses fils, Zekinmédou. Ce dernier, comme son père, fut un roi batailleur. Il soumit le Siam et défit même une armée chinoise. On conçoit aisément les services que dut lui rendre Milard.

Mais le haut fonctionnaire de la Cour birmane n'avait pas renié sa patrie. En plusieurs occasions, il rendit service aux Français. En 1769, la Compagnie des Indes envoya un député pour demander la permission de rétablir son commerce dans le Pégou. Zekinmédou donna aux Français les marques de la plus grande estime, et, dans la réponse qu'il adressa au Conseil de Pondichery, il fimention de Milard.

« Moi, Empereur d'Ava, Roi des Rois et de toute puissance, vous fait savoir que j'ai reçu la lettre que votre Ambassadeur, M. Féraud, m'a remise avec les présents, qui consistent en une pièce de velours rouge, une autre de velours noire, une troisième de velours jaune,

cinq pièces d'étoffe d'or ou d'argent, deux paquets de galons d'or, et deux paquets de galons d'argent, huit cent vingt-quatre petits couteaux, un fusil à deux coups damasquiné en or, cinq cens vingt-cinq fusils de munition, deux cens quatre-vingt-six boulets, dix-huit cens balles à fusil, cent grenades armées, un barril de pierres à fusil, dix barrils de poudre. J'ai pareillement reçu la lettre que votre Ambassadeur m'a remise, et que Milard, mon esclave, m'a interprétée. J'ai reçu votre Ambassadeur dans mon palais d'or. A l'égard des demandes que vous me faites, je ne puis vous accorder l'île Moulque, parce que c'est un endroit suspect ; je ne veux pas non plus vous rendre les cinq Français ;vous me faites aussi mention de leur paye, et vous me demandez une personne pour régler leur compte ; je laisse cela à la disposition de Milard. Je vous exempte de tous droits, et je vous laisse libres dans votre commerce. Je vous accorde aussi l'endroit au sud de Rangon, qui se nomme *Mangthu ;* la grandeur du terrain le long de la rivière, est de cinq cens *Thas* (1), et la largeur de deux cens, que le Gouverneur de Rangon fera mesurer. Tous les vaisseaux français, qui viendront mouiller dans le port de l'établissement français, seront obligés de donner le compte de leurs marchandises et autres effets au Gouverneur de Rangon, pour voir quels sont les présens que je dois exiger pour me dédommager des droits : vous ne pourrez vendre aucune munition de guerre dans mes Etats, sans ma permission. J'envoie mes ordres, en conséquence, au Gouverneur de Rangon. Quand il arrivera des vaisseaux français, il aura soin de faire la visite à bord ; et sitôt que les marchandises seront dans les magasins, il fera mettre la chappe (2).

Tous les vaisseaux qui viendront mouiller dans l'établissement français, seront obligés de mettre leur gouvernail à terre.

Je vous envoie votre Ambassadeur avec l'accord que je lui ai fait.

Donné le 12 de la Lune
du mois de Kchong, 1132.

La Compagnie des Indes avait donc obtenue à Rangon un emplacement considérable, pour y commercer, privilège que les Anglais, les Hollandais, les Armémiens, n'avaient pas réussi à obtenir. C'est

(1) Le Thas est de dix pieds et demi.

(2) Chappe; passeport, permettant la libre pratique.

sans doute à l'influence dont Milard jouissait à la cour de Rangoon, que les Français durent ces faveurs. Malheureusement, les résultats ne répondirent pas à ce qu'on avait espéré.

En 1775, les Siamois et les Pégouans se révoltèrent et faillirent renverser Zekinmédou. En ce moment, il y avait à Rangon un vaisseau français, le *Castries,* commandé par M. de Gouyon. Les Français furent accusés de favoriser les rebelles. Mais Milard put faire écarter ce soupçon. Il rendit service à ses compatriotes en plusieurs autres circonstances.

Il mourut en 1778 . Zekinmédou était mort en 1776, laissant le trône à son fils aîné, lequel, pour écarter toute compétition, fit massacrer ses cinq oncles, ses frères et les officiers attachés à leur personne. C'est sous ce prince que mourut Milard. Il avait servi quatre souverains.

L'AVENTURE DU ROI HAM-NGHI

par M. B. BOUROTTE,

Inspecteur de l'Enseignement en Annam

I. — REMARQUES

Le texte du récit qu'on va lire m'a été remis par M Trần-Kinh, Directeur des écoles de Dông-Hói, auteur d'un ouvrage du Quảng-Bình. Il le tenait de M. Nguyễn-Đức-Hóa, instituteur auxiliaire de l'école de Qui-Đạt qui l'avait rédigé d'après la confidence de Cao-Lương.

Il ne faut pas exagérer la valeur du document, il ne fournit guère qu'un petit nombre d'indications nouvelles sur le moment où Tôn-Thất Thuyết quitta le Roi Hàm-Nghi (1); sur la composition de l'escorte du prince à la fin de l'année 1885, sur les campements où il s'arrêta et sur la vie qu'il mena dans le Quảng-Bình.

(1) Lorsque Gosselin écrit (Laos, page 148) « Thuyêt, nous l'avons su plus tard, avait quitté son maître depuis plusieurs années », il nous montre à quel point le départ du Régent avait pu échapper aux Français les plus renseignés, à ceux qui avaient suivi les évènements de tout près et qui y avaient été mêlés de façon très active.

La relation de Cao-Lương dont la chronologie semble très exacte et supporte la confrontation avec celle des récits les plus autorisés, semble permettre de situer le départ du Ministre de la Guerre entre le temps de l'engagement de Trai-Na (fin janvier 1886) et le début des opérations de la colonne Metzinger (mi-février de la même année).

Les autres faits qu'il relate sont déjà connus et développés tout au long dans des ouvrages dignes de foi, en particulier dans : *L'Annam du 5 juillet 1885 au 4 avril 1886* parle Général X (Paris-Chapelot-1901) et *l'Empire d'Annam* du Capitaine Gosselin (Paris-Perrin-1904). Mais par sa simplicité même, la narration du vieux notable de Qui-dạt, prend une valeur indiscutable.

L'ouvrage du Général X et celui du capitaine Gosselin qui sont les guides les plus abondants, les plus sûrs, le premier pour la période qui s'étend jusqu'au mois de mars 1886 et le second pour la période et très suivante, ont raconté avec abondance les campagnes très compliquées diverses que nos troupes ont dû mener sur les différents fronts d'Annam. Dans la grande confusion des faits les péripéties de l'aventure de Hàm-Nghi se perdent.

Par ailleurs, le Général Prud'homme (Général X) a quitté l'Annam plus brusquement qu'il ne l'aurait peut-être voulu ; son livre qui parut en librairie 15 ans après les évènements 1885 est une sorte de justification des mesures qu'il a prises, des opérations qu'il a dirigées et dont, faute de temps, il n'a pas assuré le développement jusqu'au succès. Pour s'excuser de n'avoir pas atteint les victoires qu'il aurait désirées, le Général X ne manque pas d'invoquer l'extrême incohérence des opérations ordonnées par des chefs différents sans entente préalable. (Gén. X loc. cit. p. 100)

Ces allégations sont malheureusement trop exactes, mais pour que cette confusion n'aille pas échapper au lecteur, le Général a pris soin d'en obscurcir son travail. Il n'est pas toujours facile d'y trouver les renseignements qu'on cherche.

Le livre du capitaine Gosselin est beaucoup plus clair, mais un lecteur attentif ne manque pas de porter son attention sur les points suivants :

Gosselin n'est pas arrivé au Quảng-Bình avant la fin de 1887. Il prend soin de nous informer que pour les évènements antérieurs à sa venue, il a consulté les écrits de témoins dignes de foi, en particulier ceux du capitaine Mouteaux, les journaux de marche des deux régiments de zouaves et du 2e bataillon de chasseurs annamites. Or, n'oublions pas que les zouaves vinrent seulement relever l'Infanterie de Marine en Juillet 1886 (Gosselin, Annam, p.267). Pour les évènements antérieurs à cette date, Gosselin a suivi le livre du Général X ; on peut s'en rendre compte aisément. Il est donc impossible de les contrôler l'un par l'autre.

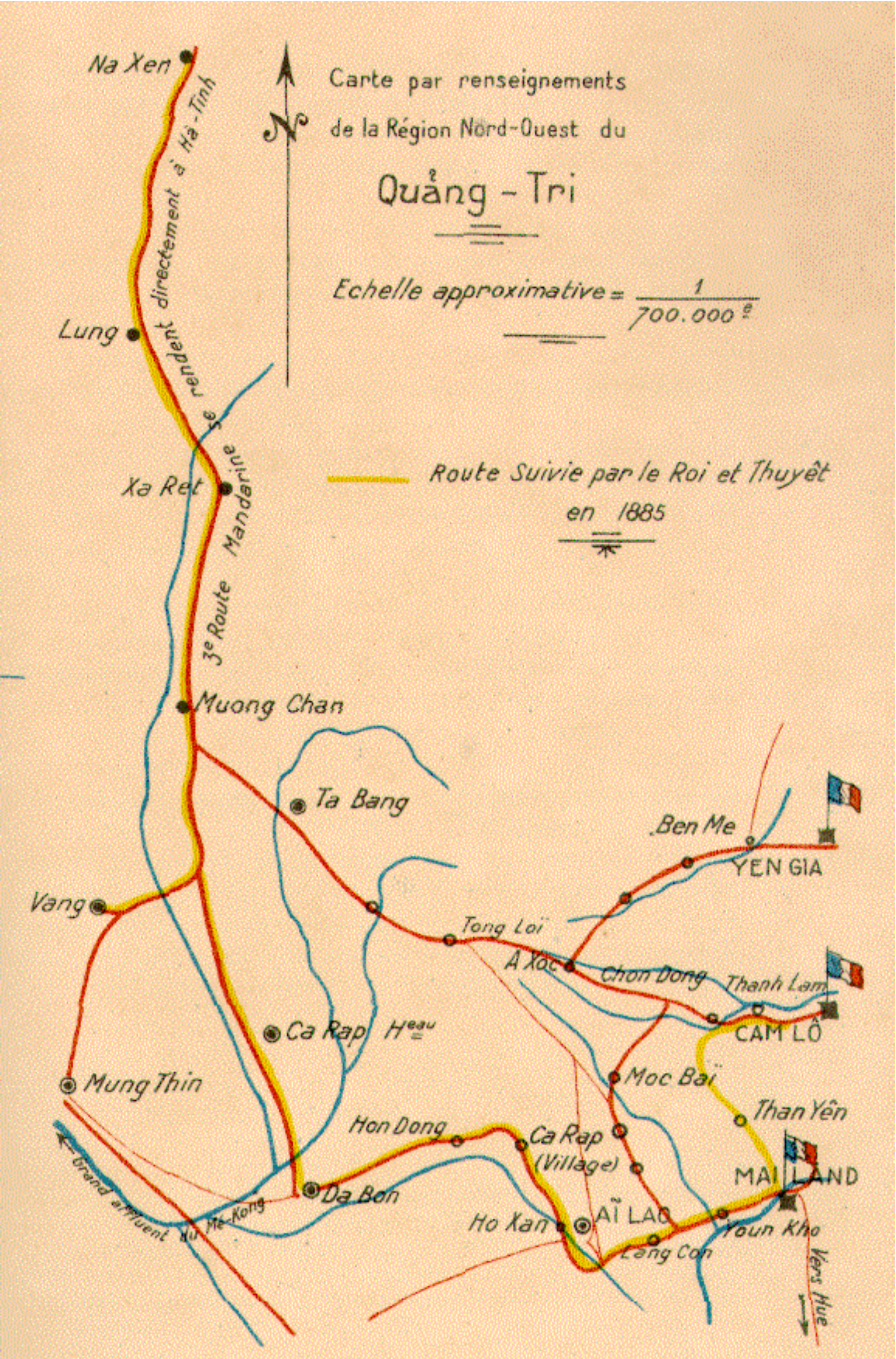

Planche LXXIX.– B. Bourotte L'Aventure du roi Ham-Nghi.

D'autre part, Gosselin paraît avoir systématiquement délaissé les documents provenant par exemple de l'Infanterie de Marine. En lisant son livre, on est surpris de voir qu'il ne cite pas une seule fois le nom du lieutenant Lagarrue, pas même celui plus connu du capitaine Boulangier.

Il a délaissé une source féconde et les lecteurs ombrageux pourraient lui reprocher d'avoir seulement invoqué le témoignage d'un régiment de zouaves sans chercher à le rapprocher de sources différentes.

De ces deux ouvrages dont l'un est un plaidoyer et dont l'autre pourrait paraître légèrement partial, il est toujours intéressant de rapprocher un document nouveau.

Le récit de Cao-Lurong est très simple, très clair, il permet de suivre sans longueurs les pérégrinations de Hàm-Nghi. La chronologie de la relation est exacte surtout au début. On n'a aucunc peine à la faire cadrer avec celle de « l'Empire d'Annam » et celle du Général Prud'homme.

Pour les recherches qu'on a été amené à faire, on a trouvé l'aide la plus efficace auprès de MM. Gey, Résident de France à Dònghoi, Guilleminet, Résident de Hàtinh et Cosserat. Celui-ci, entre autres choses, nous a fait connaître les cartes qui sont annexées à ce travail. Il convient d'insister sur la valeur et l'exactitude de celle du lieutenant Lagarrue (1).

Les cartes 2 et 3 demandent à être employées avec moins de confiance. Pour s'en assurer, il suffit de les comparer à la carte au 1/100.000 du service géographique (n° 110, Roon). La note 14 fournit un exemple des réserves qu'il convient d'apporter à leur utilisation. On remarquera surtout que le refuge de Hàm-Nghi y est situé sur les bords du Cha-Né. Au contraire, le lieutenant Lagarrue indique pour lieu de cette retraite un point placé sur la rive gauche du Khe-Ta-Bao, affluent du Khe-Gio.

Faut-il en conclure que l'entourage du roi lui avait préparé deux maisons voisines l'une de l'autre ? Doit-on penser que les cartes 4 et 5, exécutées quelques jours avant la capture de Hàm-Nghi, sont

(1) Voici que m'écrit M.Gey, Résident de France à Dông-Hoi : « J'ai connu personnellement et ai vu mourir à l'armée d'Orient, M. Lagarrue, alors Colonel Commandant la 3e brigade coloniale dont j'étais Officier d'Etat Major. Le colonel Lagarrue a toujours passé dans l'infanterie de Marine pour être celui qui, comme lieutenant, avait capture Hàm-Nghi. Son nom n'est pas cité par Gosselin ; rivalité d'armes, querelles de personnes ? je ne sais. »

seules exactes ? Une reconnaissance sur le terrain et la consultation des personnes âgées des villages de la région pourrait peut-être fournir des indications à ce sujet.

II. — AVENTURE DE HAM-NGHI

(Récit raconté par Cao-Lương, vieux notable du village de Qui-Đạt — Tuyên-Hóa).

J'ai vu le jour dans un coin sauvage de la région montagneuse, de Qui-Đạt, il y a plus de soixante-dix ans. Par de douloureux coups du sort, j'ai traversé pas mal de vicissitudes dans ma vie et jamais je n'ai osé m'en plaindre, car j'ai foi dans le dicton : « A quelque chose, malheur est bon ».

Qui donc aurait cru que Hàm-Nghi (1), ce grand prince, qui eut pu trouver du bonheur sur son trône doré, dans son palais somptueux, errerait dans des lieux reculés, à travers les forêts ? Est-ce les circonstances qui créent les héros (辰世造英雄), ou bien faut-il croire que les héros créent les circonstances (英雄造辰世)? C'est ce que nul ne peut savoir.

En l'année Ất-dậu (1885) (5e mois) (2), pendant que j'occupais les fonctions de notable dans mon village, le bruit courut que les Français avaient pris la capitale de Huê et que le Roi Hàm-Nghi avait abandonné son palais pour aller se réfugier dans le Quảng-Trị (3). Puis on dit qu'il s'était dirigé vers la haute région de Hàtinh, par la route stratégique qui longe la frontière du Laos et aboutit à Hà-Trai (4). Un grand effroi se produisit ainsi parmi la population qui n'avait aucune idée de ce qu'étaient des Français, on les pensait, bien méchants pour avoir chassé le Roi et s'être emparé de son royaume.

En effet, le 10e mois de cette même année, S. M. venant de Bãi-Đức (5), arriva à Qui-Đạt (6), en passant par Trành (village de Kiên-Trinh, canton de Thanh-Lạng) (7). Le chef du canton ainsi que les notables des villages environnants allèrent tous à sa rencontre, et je fis également partie de cette délégation. A cette occasion, j'ai pu entrevoir S.M. Hàm-Nghi à son passage : Elle était alors encore bien jeune, d'une physionomie à la fois douce et majestueuse. Vêtu d'une robe jaune, le Roi était assis sur un palanquin aux brancards sculptés et

Croquis au 1/400.000e
de la Region du
Haut-Naï
Thu-Thach
Baï-Duc (Poste)
Massif
Bao-Mone
(Poste)
Bai-Ba
200

ornés de dragons. Quatre lính le portaient. L'un d'eux s'appelait — si j'ai encore bonne mémoire —Bình et l'autre Oanh. Quatre officiers d'ordonnance se tenaient auprès de Sa Majesté. Venaient immédiatement après le Đại-Tướng (Général en chef) Tòn-Thất-Thuyết et le Tả-Quản (Commandant de droite) Trần-Soạn (8) avec une centaine de soldats armés de sabres et de fusils. Un convoi (9) comprenant une cinquantaine de grandes caisses (contenant probablement des objets précieux), 3 éléphants et 5 chevaux formait la suite du cortège royal. Un habitant de Thanh-lạng, Trương-Quang-Ngọc (10), pourvu du grade de Hiệp-Quản (adjudant), à la tête de ses 8 partisans, suivant également le cortège.

L'arrivée fortuite de la troupe royale alarma toute la région de Qui-Đạt, et les habitants effrayés prirent tous la fuite dans la forêt.

Le Roi avec ses satellites prirent asile dans la maison du nommé Đinh-Hiền ; le Đại-Tướng chez Đinh-Đôi, et le Tả-Quản avec ses hommes chez Đinh-Trọng. Après un repos de 3 jours, toute la troupe se dirigea vers Đồng-Nguyên (Cổ-Liêm) (12), mais s'apercevant que ce dernier lieu ne se prêtait point à l'installation d'un poste de surveillance, elle se retira aussitôt dans le hameau de Xóm-Lìm (13) (village de Ba-Nương) et s'installa dans la maison du nommé Đinh-Xớn. Une clôture d'épines fut dressée autour de la maison du nouvel hôte et une consigne sévère fut donnée pour la surveillance de la localité.

Après 8 jours de campement dans le dit hameau, un habitant de Trành vint informer le Roi que des Français venant de Bải-Đức étaient arrivés à Trành. A cette nouvelle, le cortège royal profita d'une nuit pour s'en aller à la hâte à Ma-Raï (14) (canton de Kim-linh). L'indicateur n'avait pas menti et le lendemain, les Français (15) arrivèrent en grand nombre au village de Ba-Nương. Les habitants affolés se pressèrent de s'enfuir dans la forêt, laissant seul dans le village un vieillard nommé Cồ-Tư. Celui-ci fut arrêté par les Lính-Tày qui le forcèrent à leur indiquer la route par laquelle ils pouvaient poursuivre la troupe royale. Cồ-Tư le fit sans aucune résistance. Ils suivirent ainsi la route indiquée ; et lorsqu'ils arrivèrent au Col de Làp-Cập, ils furent vivement attaqués par le Hiệp-Quản, Truong-Quang-Ngoc, et durent, par suite de la méconnaissance de la région, regagner leur camp à Bải-Đức (16).

Après cette première rencontre victorieuse, le Roi se rendit au hameau « Ve » (17) (village de Thanh-Thuyền, canton de Thanh-Lạng) et fixa sa demeure à Cửa-Khe (18). Il ordonna qu'on y élevât un

fortin en terre battue de 2 mètres de haut. Le ravitaillement de l'armée royale fut alors assuré par les villages environnants et des préparatifs militaires furent entrepris et sérieusement activés en vue de la lutte contre les envahisseurs.

En effet, un mois après, une bataille (19) entre les Annamites et les Français eut lieu à Cua-Khê et dura pendant toute une journée. Cette fois encore, les Français durent battre en retraite et se retirèrentdans le Bải-Đức.

Mais quelque temps après, les hommes blancs, pour reprendre l'offensive et en vue d'assiéger le quartier royal, divisèrent leurs hommes en deux armées, l'une longeant le ruisseau Roï alla droit à Cửa-Khê (20) ; l'autre venant de Bãi-Đức (21) se dirigea vers le même point en vue de renforcer la première. Ainsi, les troupes royales n'ayant plus d'issue et voyant qu'elles allaient être cernées de tous les côtés, abandonnèrent tout ; sabres, fusils, caisses . . . . . et se sauvèrent à qui mieux. S. M. Hàm-Nghi, accompagné du Hiệp-Quản, Trương-Quang-Ngọc, regagna la forêt, tandis que le Général en chef, Tôn-thất-Thuyết, et le Commandant de droite, Trần-Soạn, prirent d'abord la route de Qui-Đạt, puis s'en allèrent ensuite on ne sait plus où.

Le 1er mois de l'année suivante (année Bính-tuất) (1886), pendant que j'exerçais les fonctions de Lý-Trưởng du village de Qui-Đạt, j'ai vu de temps à autre apporter au Roi (23) des vivres tels que : poissons secs, nước-mắm, feuilles de thé sauvage (lá ngấy-hương). Ces envois provenaient du Phủ de Quảng-Trạch (24). Ils étaient confiés aux soins de M. Bát-Danh (mandarin de 8me degré) du village de Thanh-Lang (25), qui était chargé de les faire parvenir au Roi, dont la demeure à ce moment restait inconnue de tous, sauf de ce mandarin.

Vers la fin de ce mois, une trentaine d'officiers français avec un détachement de tirailleurs annamites entrèrent dans le Qui-Đạt, en vue de rechercher le Roi fugitif (26) ; ils y restèrent pendant 10 jours (27) et parcoururent tous les coins de la région sans pouvoir obtenir aucun résultat. Ils se rendirent ensuite à La-On, et de là, ils rentrèrent à Đồng-Hới. Il faut rappeler que leur présence dans le Qui-Đạt causa une grande terreur aux habitants de cette région : ils arrêtaient tout le monde dans la rue, incendiaient toutes les maisons et pillaient tous les biens (28).

Le 4e mois, un Tá-Sự (conseiller), M. Nguyễn-Phạm-Tuân (29), avec un Tham-Biện (inspecteur), originaire de Phú-Yên, arrivèrent à Qui-Đạt avec une trentaine de partisans, puis se rendirent au hameau

de « Thác-Dài » (village de Cổ-Liêm) (30). Ils y installèrent un campement qui devait être un bureau central, chargé de recevoir tous les papiers et correspondance provenant des chefs rebelles des divers centres de l'Annam, et de les transmettre au Roi qui était alors au Xóm Côôc (Hameau de Côôc) (31). Le Président de ce bureau était M. Khâm-Đạm (32), fils du Đại-Tướng Tôn-Thất-Thuyết ».

Pendant ce temps de trouble, les notables des cantons de Cơ-Sa et de Kim-Linh restèrent toujours fidèles à la Cour d'Annam, ils exécutèrent tous les ordres donnés par celle-ci et firent tout leur possible pour se dérober à l'autorité des Français (33).

Au 1er mois de l'année Đinh-hợi (1887), une mission française fut envoyée à Qui-Đạt (34) pour inviter les habitants de cette région à faire leur soumission. Voyant qu'on ne pouvait faire autrement, je fus le premier qui vint faire acte de soumission ; j'y amenai les gens de mon village. A leur tour, les autres en firent autant. Alors tous les Lý-Trưởng furent convoqués à Minh-Cầm pour qu'il fût entendu que, désormais, ils exécuteraient tous les ordres qui leur seraient donnés par les officiers français et inviteraient les habitants de leurs villages à travailler dans la paix sans plus chercher à résister comme par le passé.

Le 16e du 3e mois, le Tá-Sự, Nguyễn-Phạm-Tuân, et son compagnon le Tham-biện furent arrêtés (35) au hameau Thác-dài par les Français qui les amenèrent à Minh-cầm où ils les mirent à mort (36).

Le 4e mois, on transféra à Minh-Cầm le siège du Huyện de Tuyên-Hóa, dont le Tri-huyện était alors M. Trần-cung-Chính. On créa deux postes de milice, l'un à Thanh-Lạng, l'autre à Tiểu-Ca, dans le but de pacifier cette région et d'arrêter S. M. Hàm-Nghi dans sa fuite.

A ce moment, les sujets fidèles s'étaient presque tous dispersés (37). Il ne restait plus avec le Roi que Hiệp-Quản Trương-Quang-Ngọc (38) et le fils de S. E. Tôn-Thất-Thuyết (39). Mais malheureusement au 1er mois de l'année Mậu-tý (1888), Trương-Quang-Ngọc trahit son Roi (40), il le livra à l'officier français du Poste de Tiểu-Ca, après avoir assassiné son confident Cận-Tín (fils de Tôn-Thất-Thuyết). Après avoir ainsi capturé le Roi, le Chef du Poste de Tiểu-Ca fit réunir tous les notables des villages environnants et leur annonça, en leur montrant deux épées impériales dites « Bửu-Kiếm », que Hàm-Nghi avait été arrêté. Celui-ci fut ensuite escorté

par des officiers français qui le conduisirent à Đồng-Hới dans un sampan hermétiquement fermé.

Sur ces entrefaites, Trương-Quang-Ngọc fut comblé de tous les bienfaits des Français (41): il fut nommé Lãnh-Binh et chargé du Poste de Thanh-Lạng. Il jouit parmi la population d'une grande puissance ; mais celle-ci ne dura que sept ans : au moment de la révolte fomentée par Phan-Đình-Phùng (42) dans le hameau de Côôc (Thanh-Lạng), Ngọc fut assassiné (43) à Khe-Nùng par le Lãnh-Khải.

Cette même année, je fus nommé Quản-Đoàn (chef de patrouille) et j'avais à ma disposition 50 lính pour le service des reconnaissances à effectuer dans ma circonscription. J'avais en outre la mission de signaler aux officiers français les actes de rebellion qui pourraient éclater dans les divers endroits de la localité, et de leur donner, le cas échéant, toutes les indications nécessaires. Je fis ainsi partie des colonnes commandées par les officiers français : MM. « Six » et « Lambert » à Ma-rai et à Khe-ve. Pendant ces campagnes en pleine forêt, je fus exposé à toutes sortes de dangers : parfois des balles ennemies passaient en sifflant au-dessus de ma tête ou tombaient si près de moi que je devais les écarter avec mon chapeau de feuille.

Le 4e mois de l'année Ất-Vy (1895), le lieutenant Forsai se rendit à Qui-Đạt avec un détachement de miliciens et campa provisoirement dans ma maison pendant un mois, et quand il rentra à Đồng-Hới, les pirates, pour me punir d'avoir donné hospitalité à leurs ennemis, brûlèrent ma maison. Par surcroit, ils brûlèrent aussi celle de mes voisins ; ils ont plusieurs fois essayé de me tuer, mais par chance, j'ai pu toujours leur échapper.

Au 6e mois de cette année, les postes de Qui-Đạt et de Bải-Đinh furent créés, et je fus chargé de réquisitionner les coolies et les matériaux nécessaires pour la construction des bâtiments de ces postes.

En l'année Bính-Thàn (1896), toute la région fut complètement pacifiée, et je fus autorisé à cesser mes fonctions de Quản-Đoàn; mais l'année Mậu-Tuất (1898), je fus de nouveau réélu chef de canton, fonctions que j'exerçai avec beaucoup de zèle et de dévouement pendant 5 ans.

Qui-Đạt, le 7 janvier 1928.
Cao-Lượng phụng thuật.

Récit recueilli par M. Nguyễn-Đức-Hóa, instituter auxiliaire chargé de l'Ecole de Qui-Đạt, et, traduit en français par la Direction des Ecoles de Đồng-Hới.

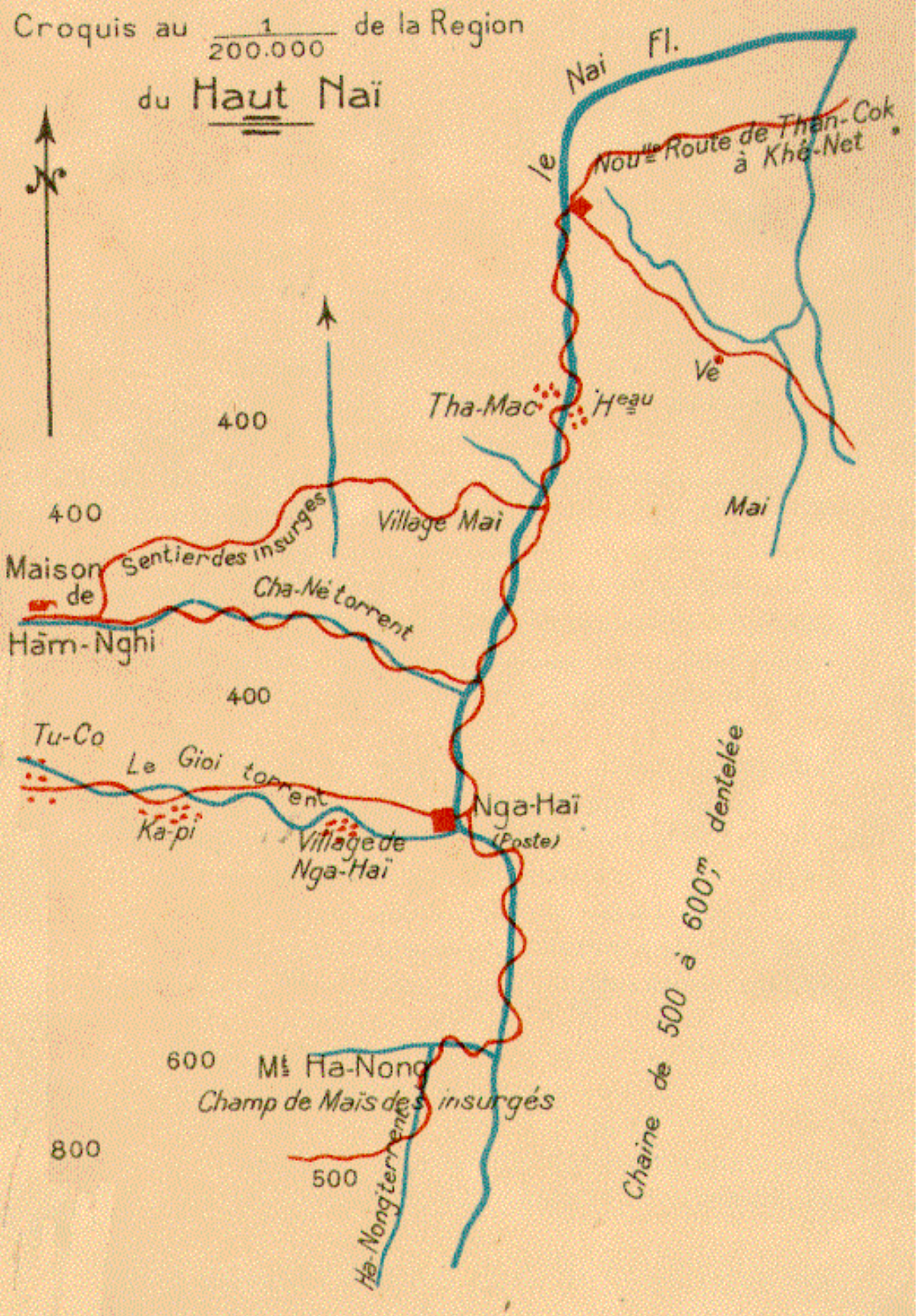

Planche LXXXI.– B. Bourotte L'Aventure du roi Ham-Nghi.

III. — NOTES

(1) Hàm-Nghi. – Prince de Ưng-Lịch, fils du Prince Hương-Cai (Kiên-Thai-Vương) était le frère consanguin des rois Kiên-Phước et Đồng-Khánh. Il était né en 1872. Il avait 12 ans lorsqu'après la mort de Kiên-Phước (1884) il fut appelé au trône d'Annam par les deux régents Tường et Thuyết.

Après l'attaque de la garnison française de Huê (5 juillet 1885), il put gagner le Quảng-Bình.

Le 1er Novembre 1888, il tomba au pouvoir des Français. Il fut alors emmené en Algérie où il vit encore et où il a épousé une Française. L'ex-roi s'occupe volontiers de peinture.

(2) Dans la nuit du 22 au 23 du 5e mois de l'année du Cop (4 au 5 Juillet 1885)

(3) Quảng-Trị. —Après l'attaque de la garnison française de Huê. Hàm-Nghi s'enfuit vers le Nord, emmené par Tôn-Thất-Thuyết : Il séjourna près de la citadelle construite pour lui à « Tân-so » dans le Quảng-Trị (« Une capitale éphémère : Tân-Sở » — H. de Pirey — B. A. V. H. 1924 — p. 211-220). Quand il voulut reprendre la route du Tonkin, il a trouva coupée. Les troupes du lieutenant-colonel Chaumont et du commandant Grégoire avaient occupé Đông-hới le 19 juillet.

(4) Hà-Trai (Kim-Cương), nom d'un col et d'un poste de relai dans le Hà-Tinh. C'est le col actuellement emprunté par la route Vinh-Napé-Thakkek. Gosselin (Le Laos et le Protectorat français, p. 144) parlant du voyage du Roi donne litinéraire suivant : Cam-lô, Mai-Lãnh, Ai-Lao, Tchépone, Mương-Van, Mahassay. Là, le châu laotien envoya 5 de ses mandarins pour accompagner Hàm-Nghi dans la traversée du Muong. Ce dignitaire se vit octroyer en récompense 4 chevaux et dix fusils (Gosselin, - Laos, p. 147). Thuyết par cette route, avait compté gagner le Tonkin et y entraîner Hàm-Nghi ; mais les Siamois avaient à ce moment la haute main sur le pays ; ils étaient défavorables au roi détroné. Le Tri-Châu de Mahassay dut payer 1.600 ticaux d'amende « pour avoir l'aissé le passage aux fugitifs et leur avoir prêté assistance sans autorisation du Gouvernement de Bangkok».

De Malglaive (Mission Pavie) fait passer la troupe royale par Tchépone, Mương-Van, Selung, Pou-houa et Tông-Ac.

La carte jointe à ce travail (carte n° 1) et qui date des premières années du Protectorat porte le long du chemin suivi par le Roi et Thuyết la mention « 3e route mandarine se rendant directement à

Hà-tinh ». En fait, Hàm-Nghi et sa suite séjournèrent au Laos pendant un certain temps ; en tous cas ils ne suivirent pas la route de Hà-Trai jusqu'au bout.

« Après leur passage dans le Muong de Mahassay, le Roi et sa suite allèrent camper dans le canton de Ban-Tông, sur le versant laotien des montagnes, au Nord de la source de la Nam-Hon. Cette région était peuplée de Sek. Ce pays aujourd'hui rattaché au Laos relevait antérieurement de l'Annam et il y eu une certaine difficulté à l'en détacher. Ses habitants éprouvaient de la répugnance à être gouvernés par des mandarins laotiens.

En 1887, le Tông-Hom de Ban-Tông était connu comme un des fermes partisans du Monarque en fuite (Gosselin, — Laos, p. 134).

« Les Muong du dernier versant laotien, derniers fidèles du roi d'Annam en fuite, opposèrent constamment à nos reconnaissances une très vive résistance » (Gosselin, — Annam, p.296).

(5) Hàm-Nghi et les troupes de Thuyết, après leur exode au Laos, étaient rentrés en Annam par le passage de Qui-Hop (Gosselin, Annam, p. 249) vers la fin de l'année (Général X. p.86). Le Général X. nous apprend encore (p.67) que le prince alla d'abord se retrancher dans une montagne du Hatinh vers mi-décembre 1885.

Je dois à l'obligeance de Mr. Guilleminet, Résident de France à Hàtinh, les renseignements suivants. Ils ont été établis suivant les indications du Đề-Đạt, ancien lieutenant de Phan-Đình-Phùng.

« Le chef du *Poste de montagne* du Hatinh, Nguyễn-Chánh, avait ordonné à un de ses đội du nom de Cao-Đạt d'aller à la rencontre du Roi. Tòn-Thất-Thuyết ordonna à ce đội de guider l'escorte royale vers le « poste de montagne » du Hatinh (village de Phu-Gia, huyện de Hương-Khê). On séjourna un mois à ce poste. Le Lãnh-binh du Hatinh, Phan-Mỹ, renforça l'escorte royale d'une troupe de 500 soldats venant du chef-lieu.

A ce moment deux hommes du Hatinh le « Tiên-sĩ » Phan-Đình-Phùng et le « phó-bảng » Đinh-Nho-Hanh levèrent des troupes et massacrèrent les chrétiens des villages de Thọ-Minh et de Đinh-Trương (phủ de Đức-Thọ).

Un missionnaire du Hatinh alla mettre les troupes françaises du Nghệ-An au courant de ces évènements. Celles-ci arrivèrent à disperser les troupes de Phùng. La troupe française, grossie des chrétiens du lieu, continua sa route vers le « poste de montagne » du Hatinh. Un grand combat eut lieu. Les soldats français étaient dans

Planche LXXXII.– B. Bourotte L'Aventure du roi Ham-Nghi.

des sampans. Du poste, Quản-Dần et 10 de ses dôi tirèrent des coups de fusil. Après une journée et une nuit, la troupe française n'arriva pas à aborder le poste. Le lendemain, la troupe française, s'étant campée sur le sommet de la colline voisine, tira sur le poste annamite. Se sentant incapables de résister plus longtemps, les Annamites du poste prirent la fuite et emmenèrent le Roi vers Qui-Hop (Hương-Khê) ».

Bãi-Đực commande le col qui permet de passer de la vallée du Sông Gianh (qui se jette dans la mer à Quảng-Khê dans le Quảng-Bình à la vallée du Ngàn-Sâu qui va rejoindre la rivière de Bến-Thủy. Ces deux cours d'eau sont actuellement suivis par la voie ferrée entre Vinh et Dônghoi.

« La situation était très habilement choisie et tenait les communications entre les deux provinces.... ». (Gosselin, Annam, p. 249).

(6) Qui-Đạt, sur un affluent du Sông Nan, branche médiane du réseau des 3 fleuves qui, réunis, forment le Sông Gianh. Centre d'une région géologique parfaitement distincte des pays avoisinants.

« Chaîne de collines peu élevées et parallèles essentiellement constituées de grès durs. Leur couvexité et les pentes les plus incinées de leurs versants sont tournées au Sud-Ouest.

Elles s'écartent dans la région médiane pour laisser la place à des plaines étroites parsemées de villages et de cultures d'où émergent des silhouettes étranges, des rochers témoins d'un important revêtement de calcaire omalo-permien aujourd'hui disséqué par l'érosion ».

Plus loin d'autres rides de grès protégées de l'érosion qui les avait fait disparaître dans la région littorale s'ajoutent pour former avec quelques dépressions shisteuses le pays de collines parallèles presque entièrement déboisé et très peu peuplé qui s'étend sur la rive gauche de la rivière de Tróc. On remarquera que dans cette région des movements postérieurs à l'anthracolithique ont amené la formation d'arcs accusés, convexes au Sud »

(Fromaget-Etudes géologiques sur le Nord de l'lndochine Centrale. — Bulletin Service Géologique, vol.XVI, fasc. 2.).

« Qui-Đạt est situé au centre du pays des Nam-Nguyên sur un plateau boisé et en partie cultivé. . . . .

Ce pays très accidenté, d'accès et de parcours très difficiles, était à peu près indépendant et l'Annam, en se le rattachant, lui avait accordé de grandes immunités et n'en exigeait qu'un impôt insigni-

fiant de bois et de cire. Encore, était-il souvent en révolte et Vé, grâce à son éloignement et aux difficultés de ses abords, servait de refuge habituel à tous ceux qui avaient des démêlés avec la justice locale ou avec le Gouvernement annamite (Général X. — L'Annam du 5 juillet 1885 au 4 avril 1886 - Page 117).

(7) Thanh-Lạng se trouvait sur le fleuve Naï, branche la plus importante et la plus septentrionale du Sông Gianh. L'ancien poste de Thanh-Lạng était établi sur la rive gauche de ce cours d'eau à l'endroit où il forme un coude pour incliner vers l'Est son cours primitivement orienté Nord-Sud.

(8) Trần-Soạn, appelé vulgairement le «Đề-Soạn».

(9) Convoi. – L'escorte du Roi s'était réformée puisqu'elle comptait alors plus d'une centaine de fusils.

Or, quand Hàm-Nghi quitta « Tàn-Sở » pour la 2e fois, se dirigeant vers Mai-Lảnh, à peine 200 fidèles se rangèrent-ils sous son drapeau. Puis les fatigues de la route, les privations de toutes sortes amenèrent encore de nombreuses défections et l'on affirme qu'il n'y eut pas 40 personnes qui suivirent le Roi jusqu'au bout. La route fut ainsi bien vite jalonnée par les cadavres des coolies et des soldats qui portaient ce qu'on avait pu sauver du trésor royal et des objets les plus indispensables (H. de Pirey — B. A. V. H., -1914. Une capitale éphémère).

D'où venaient ces nouveaux fidèles ? Le Père Cadière parlant de la route des montagnes (par Cam-lộ, Minh-Cầm, Xom-Qua) fait la remarque suivante : « Hàm-Nghi avait prit lorqu'il quitta la région de Cam-Lộ une route plus à l'Ouest, mais il semble que ses convois et une partie de ses troupes aient suivi la route des montagnes ordinaire ».

La suite du Roi a-t-elle été grossie par l'arrivée de ce deuxième groupe ?

Il faut aussi compter avec les partisans suscités par les appels de Hàm-Nghi et de Thuyết. Voir par ailleurs note (5) relation du Đề Đạt.

(10) Trương-Quang-Ngọc était le fils d'un mandarin de Tự-Đức autrefois disgracié pour une faute grave. A la suite de sa disgrâce, son père avait quitté la Cour pour le village de Vé où il avait construit une citadelle et réuni plusieurs villages mường qu'il avait armés et dressés pour la guerre. Il avait même autrefois assurait-on, tenu en échec les troupes royales envoyées pour le punir de sa rebellion (Gosselin, p. 153).

Le Général X. (loc. cit., p. 117) donne plutôt à entendre que le père de Ngọc, déjà établi dans la région de Vé, s'était révolté, que la Cour de Huê avait dû envoyer une expédition pour rétablir l'ordre et que le chef de la rebellion s'était vu jeter en prison et confisquer tous ses biens.

Par ailleurs, M. Trần-Kinh, directeur des écoles du Quảng-Bình, après avoir été enquêter sur place, me transmet la note suivante :

Le père de Ngọc, Truong-Quang-Thu était originaire du village de Thanh-Thuyên (canton de Thanh-Lạng). Il était au service des chefs de révolte, Tú-Mai et Tú-Tân de Hatinh, qui s'emparèrent du Tịnh-Đạo ou de la commanderie de Tịnh. Mais après la défaite de ces derniers, il s'enfuit au Laos où il mourut.

Quoi qu'il en soit, Ngọc était le fils d'un révolté. Ce jeune homme de 25 ans était devenu par un revirement singulier le plus ardent partisan de la cause de l'ex-roi et lui rendait de grands services par sa connaissance parfaite du pays et sa grande influence sur les habitants. « C'est lui qui, aux rochers d'Eo-lèn, en avant de Maraï, avait blessé le capitaine Hugot (Voir infra-note 15) ; c'est lui qui avait dirigé la défense de Vé contre le lieutenant Camus (Voir infra-note 19) (Général X.,p. 117).

On ne comprend pas les motifs qui permirent à un tel homme d'acquérir la confiance du fils de Thuyết au point de devenir le gardien immédiat du prince.

Aucune supposition ne paraît suffisante pour nous expliquer la faveur spéciale accordée à un personnage d'origine aussi défectueuse peu recommendable d'ailleurs par lui-même, fumeur d'opium et buveur d'alcool. Deux qualités seules lui sont reconnues par tous ceux qui se sont trouvés à même de le juger: l'énergie et l'activité. (Gosselin, — Annam, p. 303).

(11) — Hiệp-Quản. — Mandarin subalterne de 4e degré. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir et en particulier pour se conformer à l'avis si autorisé de M. Hồ-Đắc-Hàm, c'est le témoin qu'il faut croire au sujet du titre de Ngọc et non Gosselin .

Celui-ci (Laos, p. 154) affirme :Ngọc devint, avec le titre de *Lãnh-Binh*, grade de mandarin militaire, chef de la Garde muong de Hàm-Nghi, garde célèbre par son habileté au maniement de l'arbalète dont les flèches nous firent bien du mal et nous tuèrent particulièrement deux officiers (Voir notes 15 et 19).

Le Général X. attribue également à Ngọc (p. 102) le titre de « Lãnh-Binh ».

(12) Cổ-Liêm sur le Sông Nan. -- A vol d'oiseau, Cổ-Liêm se trouve à une dizaine de kilomètre E. S. E. de Qui-Đạt.

(13) Xóm-Lìm sur le Khe Ruc, affluent de Sông Nan. A vol d'oiseau, Xom-Lim se trouve à 5 k. O. N. O. de Qui-Dạt.

(14) Ma-Raï. – Difficile à localiser (Voir carte Prud'homme où on peut le confondre avec Yao) ; figure sur la carte Annam au 1/100.000 sous la dénomination de Nui Ma-Raï L'emplacement approximatif de Marai (écrit Maroi) se trouve bien sur la cartte annexe n° 2, mais il faut le porter le long de la rivière de Vê plus longue en réalité que ne l'a représentée le dessinateur de la carte et non sur les bords d'un affluent du Nan.

(15) Le 6 décembre, le capitaine Hugot (Gosselin écrit Hugo, mais on peut se fier davantage au témoignage du général qui avait eu le capitaine Hugot sous ses ordres particulièrement pendant l'expédition du Bình-Đinh en septembre) avec deux pelotons, était parti (de Vinh où il était rentré le 28 Novembre après une reconnaissance à Đức-Thọ) contre les rebelles rassemblés dans le triangle Vinh, Hà-Tinh, Bãi-Đức. (Ce détachement avait suivi la vallée de Ngàn-Sâu). Après un engagement à Ke-Bai, il apprend que l'ex-roi est retranché dans la région de Vê ; il s'y rend à la tête de 10 fantassins de marine et de 25 tirailleurs seulement et est blessé de 2 flèches empoisonnées à l'attaque du retranchement qui défend la position (Général X., p. 101).

P. 118, en note ; le même auteur indique les « rochers d'Eolen » comme le point où le capitaine Hugot fut blessé.

L'auteur de la relation donne la région de Ba-Nương et du col de Lập-Cập comme lieu de la rencontre. Les deux versions sont faciles à concilier, car les rochers de Len-Eo sont appellés couramment Eo Lập-cập. Ils sont situés près de Marai (village de Lương-Năng, canton de Cơ-Sa.)

(16) Le petit détachement rejoint à Bãi-Đức la colonne qui rentre le 28 décembre à Vinh, où le capitaine Hugot meurt (le 3 janvier 1886) peut-être autant de fatigues de son raid que de ses blessures (Général X., p. 118).

(17) On trouve sur la carte au 1/100.000 deux hameaux de Ve pareillement dénommés Xóm Ve et situés à une dizaine de km. l'un

de l'autre. Celui qui nous intéresse est le plus occidental. Il appartient au village de Thanh-Thiên (et non Thanh-Thuyên) aux bords du Khe-Moi, affluent du Rào-Cái (nom que prend le Rao-Nai dans son cours supérieur (Voir Général X., p. 119). Ve est construit dans un cirque de 600 à 700 m. de diamètre, formé par des hauteurs très escarpées à une altitude de 150 à 200 m. Il y a deux hameaux, l'un de cinq, l'autre de 20 cases, séparés par la rivière et dont le plus important est sur la rive droite. (Général X., p. 119).

(18) Cua-Khe au Sud de Ve, le long du Khe-Moi ; – La colonne Metzinger venant de Qui-Đạt y passa avant d'arriver à Ve .

(19) En janvier 1886, le lieutenant Camus fut envoyé à la poursuite de Thuyết et de l'ex-roi, à la tête de quelques fantassins de marine et de tirailleurs tonkinois. Le lieutenant Freystatter lui est adjoint et ils doivent coopérer avec une troupe envoyée de Hà-Tinh. Parti de Vinh le 10, le lieutenant passe à Toc-Ky, à Lang-Mai et dans un hameau de la région de Ve, il apprend que Hàm-Nghi et Thuyết y ont passé la nuit avec 200 Muong ; le 17, la petite troupe culbute un poste de muong et arrive au pied d'un escarpement défendu par un retranchement. Le combat s'engage ; le lieutenant Camus atteint par 4 flèches empoisonnées,remet le commandement au lieutenant Freystatter et se rend au convoi pour se faire panser. La petite troupe essuie un feu nourri des défenseurs de la position et n'avance qu'à grande peine jusqu'au bord du Sông Ve (Khe-Moi) de la rive droite duquel partent aussi des feux serrés. Le lieutement Camus quitte alors son convoi pour entraîner ses hommes et, emporté par sa généreuse ardeur, s'élance dans le torrent où il est tué d'une balle dans le ventre, devant force de la position et en raison du peu d'hommes qui lui restaient (3 avaient été tués et 8 blessés), le lieutenant Freystatter ordonne la retraite un peu prématurément peut-être et rentre le 21 à Vinh. (Général X. loc. cit., p. 120).

Le même ouvrage (en note p. 118) indique comme lieu de la mort du lieutenant Camus le Gué de la rivière entre Lương-Mai et Ve.

(20) Le commandant Pelletier fut envoyé avec le lieutenant Perreaux et sa compagnie de tirailleurs tonkinois de Hà-Tinh contre les rebelles de l'Ouest aux ordres de Thuyết ; ils le poursuivirent jusqu'aux confins de l'Annam et du Laos et lui infligèrent un échec sérieux à *Trai-Na* vers la fin de janvier 1886. (Général X., p. 99).

Voici d'autre part ce que dit Gosselin sur le même sujet (Annam, p. 264):

« Un groupe commandé par le chef de bataillon Pelletier du 1er tirailleur tonkinois et composé uniquement de troupes indigènes se dirigeait par le chemin de montagne sur Ve et le haut fleuve. La colonne Pelletier eut affaire dans la haute vallée aux arbalètriers muong . . et aussi au débris de l'armée de Thuyêt. Près de Ve, il dut enlever de vive force un fortin devant lequel il y eut plusieurs hommes tués et blessés. De très beaux chevaux, des caisses contenant de riches vêtements, abandonnées dans la redoute, témoignaient de la présence de Thuyêt et de son royal pupille ».

« Le commandant Pelletier, comme le capitaine Hugot et le lieutenant Camus, avait manqué la prise de l'ex-roi pour l'avoir cherché seul ; il était parvenu jusqu'à l'un des refuges de Hàm-Nghi et y avait trouvé un cheval sellé et du riz sur le feu, mais le souverain déchu s'était sauvé par une des issues restées libres » (Général X., p. 103)

(21) Le commandant Plagnol, venu de Vinh avec mission de rejoindre la colonne Pelletier, s'était d'abord établi à Bải-Đức (Général X. , p. 103). Tous deux rentrèrent à Vinh le 15 Février.

(22) La séparation définitive de Hàm-Nghi et de Thuyêt se serai donc produite à la fin de janvier 1926.

(23) Le Roi serait donc redescendu dans la région de Qui-Đạt entre la fin de Janvier et le 25 Février (date de la concentration à Qui-Đạt de la colonne Metzinger).

(24) Ba-Đồn.

(25) Voir cartes annexes 2 et 3.

(26) La colonne Metzinger eut pour mission de soumettre la vallée supérieure de Giang en poussant jusqu'à Ve et d'en chasser les chefs rebelles en leur fermant l'accès de l'Est et du Sud, c'est-à-dire de les forcer à se réfugier de nouveau au Laos, puisqu'on ne pouvait plus songer à surprendre l'ex-roi et son ministre mis en éveil par les tentatives désordonnées du capitaine Hugot et du lieutenant Camus et, disait-on, du commandant Pelletier qui les aurait battus ». (Général X., p. 108).

(27) La colonne du lieutenant colonel Metzinger organisée sur l'ordre du général Prud'homme peu avant qu'il ne soit relevé de son commandement, avait commencé ses opérations le 16 Février.

On l'appelait colonne du Haut-Giang par opposition à la colonne du Bas-Giang commandée par le lieutenant colonel Mignot.

La colonne Metzinger effectua 3 mouvements : 1° Concentration sur Qui-Đạt du détachement Bornes, (chasseurs à pied) parti de Troc, du détachement Sajot (Zouaves) parti de Minh-Cầm, du détachement de la 27 e C le d'Infanterie de Marine parti de Dông-Lê (à 20 km. en amont de Minh-cam sur le Rào-Nai.

Ces troupes toutes placées sous les ordres du commandant Baudart, se réunirent à Qui-Đạt, le 25 Février 1886.

Par ailleurs, la troupe du capitaine Olive qui « avait sous ses ordres un peloton de tirailleurs tonkinois, la compagnie Mesnil et une demi-section de fantassins de marine » (Général X., p. 111) occupait Thanh-Lang, enveloppant au Nord la position à attaquer.

2° De Qui-Dat, marche sur Vé (les 27 et 28 février). « A l'approche d'une patrouille de l'avant-garde, une dizaine d'Annamites s'échappent de Vê et se jettent dans le fourré ; un seul d'entre-eux peut être saisi. On trouye dans leur case des armes à leur usage, un révolver, des vêtements de mandarins, des barres d'argent et une liasse de papier d'où il ressort que, parmi les fuyards, se trouvaient le Đề-Đốc Ban et le Quan-Gian et qu'ils avaient été appelés par Thuyêt à Vé pour y constituer une bande. C'était Gian qui était tombé entre nos mains, mais on n'en put rien tirer et il fut passé par les armes le surlendemain. (Général X., p. 119).

3° Avec Ve comme centre, reconnaissances dans toutes les directions (1 er et 2 mars) jusqu'au Rào-Nai et à l'opposé, dans la région de Maraï (Bornes).La compagnie Sajot reçoit l'ordre de remonter le Rho-Nai jusqu'à Nga-Hai (cartes 4 et 5) (le Général Prud'homme écrit : Na-Hai) , puis de passer sur l'autre rive pour gagner Ba-Lôc (en amont de Nga-Hai). Ceci suffit pour prouver que la retraite de Hàm-Nghi (voir cartes 4 et 5) était ignorée ; afin d'y parvenir, il aurait fallu quitter le Rào-Nai à Nga-Hai et remonter son affluent de gauche, le Khe-Gioi.

Ce détachement ne put réussir à passer le Rào-Nai et rentra à Vé le 2 mars.

Hàm-Nghi avait sans doute gagné l'abri indiqué sur les cartes 4 et 5. « Un habitant de Ve, arrêté la veille, s'était décidé à parler et à donner les renseignements suivants: Il révéla qu'à moins d'une petite journée de marche au Sud ; de Vé (il y a effectivement un sentier qui part de Ve et descend vers Ngả-Hai par Xóm-Giung, Lã-Trọng, Cã-Định)

à peu près à mi-chemin de la frontière du Laos, il existe une autre vallée d'accès très difficile où Ngọc a préparé un refuge pour ses maîtres qui s'y retirent lorsqu'ils sont serrés de trop près comme dans le cas présent (Général X. p., 120).

Du 3 au 7 mars, le lieutenant-colonel Metzinger prenant la rivière de Ve pour base, lança différentes colonnes sur les hauteurs qui séparent le Khe-Mơi (Rivière de Ve) du Nai. Des obstacles arrêtèrent les soldats. Le 7, à la veille de son départ pour Đồng-Hới, il pousse une dernière pointe. Parti de mal sur la foi des déclarations d'une femme annamite, un détachement s'acharna toute la journée à découvrir un lieu dénommé « Tum-Tum ». On devait y trouver le refuge de Hàm-Nghi. Un guide montrait le chemin. Quand il vit les troupes épuisées et la nuit sur le point de tomber, il déclara qu'il y en avait encore pour deux heures : Le détachement rebroussa chemin (Général X., p. 121). A supposer que le guide ait été de bonne foi et qu'il ait voulu conduire nos soldats jusqu'à la « cái-nhà » indiqué sur la carte n° 5, il fallait d'abord rejoindre le Nai, puis remonter le Khe-Gioi et il y en avait encore pour un ou plusieurs jours de marche; mais les Annamites ne voient jamais clair dans les questions de temps. Peut-être y avait-il effectivement entre Khe-Mơi et Rào-Nai un refuge ; peut-être ce refuge s'appelait-il Tum-tum.

Peut-être aussi le guide a-t-il montré n'importe quel chemin conduisant vers n'importe quoi.

(28) Ce serait à prouver. Il ne faut oublier que le général Prud'homme, organisateur de la colonne Metzinger, avait blâmé le commandant Grégoire qui n'avait pas toujours empêché comme il convenait des actes analogues. (Par contre, voir le Général X., p. 122, lignes 4, 5 et 6)

(29) Nguyễn-phạm-Tuân. — Ministre de l'ex-roi Hàm-Nghi, venu dans les villages mường du Haut-Nan qu'il occupait depuis juin 1886 avec 1000 soldats (Gosselin-Annam, p. 216).

(30) Cổ-Liêm (Gosselin,-Annam, p. 275: Sur les ordres de Tôn-Thất-Đẩm, fils aîné de Thuyết, Lê-Trực) (voir note 32 in fine) rejoignit sur le Haut-Nan le ministre Phạm-Tuân et organisa de concert avec ce mandarin un camp pour recevoir les bandes qui étaient attendues du Nord.

(31) Voir Thanh Cook (carte 4).

Planche LXXXIII. B. Bourotte L'Aventure du roi Ham-Nghi.

(32) Khàm-Đắm. - Khàm : envoyé royal, délégué -, « Thuyết avait laissé dans la région pour tenir la campagne à sa place son fils aîné, Tôn-Thất Đắm, jeune homme de 22 ans qui avait été nommé deuxième Ministre de la Guerre et Envoyé royal dans les provinces du Nord ».

Mais Gosselin ajoute : « Tôn-Thất Đắm non plus n'était pas auprès de son roi ; il occupait avec ses partisans le Massif montagneux de Hà-Tinh et avait à dessein prié Hàm-Nghi de ne pas résider près de ses soldats. » (Gosselin-Laos, p. 149,). Le récit du témoin qui, jusqu'ici présent a donné de sérieuses preuves d'exactitude, permettait donc d'établir qu'avant qu'il ne rejoignit les montagnes du Hà-Tinh, Tôn-Thất Đắm avait participé aux travaux des importants bureaux de Thái-Đài.

(33). Après le départ des Français (c'est l'ordre de renvoyer une partie des troupes au Tonkin qui avait interrompu la colonne Metzinger) la zône d'influence des partisans de Hàm-Nghi s'élargit considérablement.

« En 1886, entre Dônghoi et Vinh, nos troupes occupent certains points isolés de la Route Mandarine sur laquelle les trams ne peuvent circuler et nos convois doivent pour échapper aux attaques des rebelles être accompagnées de nombreuses escortes en armes. Les mandarins envoyés par le nouveau Gouvernement, en remplacement de ceux qui sont allés grossir l'entourage de Thuyết (nous avons vu note 22 qu'il vaudrait mieux dire Hàm-Nghi) voient leur autorité méconnue et sans action.

« En Novembre 1886, le préfet de Bố-Trạch habite notre poste de Quảng-Khê et son autorité s'étend à peine sur les quelques villages voisins du Poste; le préfet de Quảng-Trach (Ba-Đồn) est protégé par un petit fortin provisoire créé par nous auprès de son logis ; le mandarin n'a pu visiter que les deux villages les plus rapprochés et s'attend chaque jour à être attaqué . . . . Un des « đội » ou sergents envoyé faire des enrôlements sur la Route Mandarine entre Quảng-Khê et Roon est massacré par l'ennemi...

« Les communications avec le Ha-Tinh sont absolument suspendues…. Dans toute la préfecture, les villages catholiques sont abandonnés.

Depuis le printemps, le haut fleuve n'a plus été visité entre le Nan et le Sông Giang, les villages sont terrorisés par les rebelles.

Sur le Son (rivière de Troc) la situation est plus mauvaise encore. La situation du huyên de Tuyên-Hoa est complètement inconnue, le

pays tout entier obéissant à l'ennemi ; le sous-préfet nommé à ce poste n'a pu quitter Dônghoi. . . .

La citadelle de Dông-hoi est attaquée à plusieurs reprises ; Lê-Trực (grand mandarin militaire, ancien gouverneur militaire de Hanoi au moment des affaires Rivière, dégradé après l'occupation de la citadelle par les Français) dispose sur le moyen fleuve de 2.000 soldats environ, armés d'une cinquantaine de fusils, de lances, de flèches et de huit petits canons (Gosselin — Annam, p. 271).

(34) Gosselin mentionne seulement (Annam, p. 277) : « Deux colonnes furent organiseés : l'une partant de Quảng-Khê remonta le cours du Nan ; l'autre sortant de Minh-Cầm se rendit directement sur le haut de cette rivière pour descendre ensuite à la rencontre de la première ; mais une fausse manœuvre donna l'éveil aux rebelles qui purent s'enfuir avant notre arrivée »

Les résultats de cette expédition n'ont point paru brillants à ceux qui y ont pris part. D'après Cao-luong, la soumission de Qui-Đạt s'est produite à ce moment. Il est possible qu'à ce moment les gens des campagnes aient éprouvé certaine lassitude.

(35), Voir Gosselin — Annam, p. 280.

(36) Inexact. – Lors de l'attaque, Phạm-Tuân « qui cherchait à s'enfuir emportant son sabre de commandement et sa cassette de mandarin fut atteint au flanc gauche d'un coup de révolver que lui tira le capitaine Mouteaux, chef du détachement. . . »

« Après l'action le capitaine reconnaît son blessé gisant à terre au milieu d'un groupe vociférant de coolies et de chasseurs auxquels il a grand peine à l'arracher. C'est le ministre lui-même impassible et toujours fier au milieu de ce déchainement de rancunes. Il demande la mort pour abréger ses souffrances et s'adresse au capitaine en termes tellement outrageux que le boy Dua n'ose traduire ses paroles.

« Mouteaux examine la blessure, extrait la balle de révolver au moyen d'une incision faite au bistouri et pose un premier pansement provisoire. Phạm-Tuân paraît surpris de cet acte d'humanité et garde le silence. . . . . .

« Un revirement s'est produit pendant ce temps chez les indigènes présents en faveur du blessé; plusieurs ont eu cependant bon nombre de leurs proches décapités par son ordre, mais tous sont pris de pitié pour cette suprême infortune, les zouaves lui offrent leurs

bidons, les chasseurs et les coolies préparent un brancard pour le transporter.

« A 10 heures, la petite troupe quitte Yèn-lương, passe à Cô-Liêm à 11 heures et arrive à midi à Boc-Tho où elle rallie la fraction commandée par l'adjudant. Tous les habitants de ces villages se présentent au capitaine, affirment que le ministre était très cruel et les maintenait dans la rébellion par la terreur. . . . . La pacification fit pour ce moment un grand pas, car Phạm-Tuân était vraiment l'âme de la lutte contre nous.

« Le lendemain, à 5 heures du soir, le ministre soigné à l'infirmerie du poste faisait appeler le capitaine . . . . Il mourut avec le plus grand courage en disant à son adversaire : « Si vous m'aviez guéri, je vous aurais aidé à pacifier le pays, car je vois que c'est avec raison qu'on vous proclame bon et » généreux (Gosselin, — Annam, p. 281-284).

(37) « Toutes les localités du bassin du Sông Giang, sauf celles du canton de Thanh-Lang, ont successivement fait acte de soumission ; les catholiques ont pu rentrer dans leurs villages et commencer à les reconstruire. . . . Les marchés se voient de nouveau fréquentés » (Gosselin, —Annam, p.290).

(38) Un ancien membre du Conseil-Secret, Phạm-văn-Mị alla faire sa soumission à Dông-hởi puis repassa à Minh-Cầm : « Nous obtenons de lui quelques renseignements sur Hàm-Nghi dont il déclare ignorer la retraite exacte, assure que Ngọc seul connait le lieu où se réfugie le prince et certifie, étant donné le caractère peu estimable de cet homme, qu'il sera possible de la corrompre. Sur la demande du capitaine (Mouteaux) Phạm-văn-Mĩ écrit une lettre à Ngọc, l'engagent à nous confier le sort du roi, l'assurant de notre part qu'il sera bien traité, mais ne consent pas à faire davantage (Gosselin, —Annam, p. 288)

Ceci se passait entre fin-juin et mi-septembre 1887.

(39) Hàm-Nghi n'avait près de lui qu'un seul compagnon, le 2e fils de Thuyết, Tôn-thất Thiệp, très jeune encore, mais animé d'un patriotisme très farouche, ennemi fanatique des Français et décidé, ajoutait-on, à tuer son roi de sa main plutôt que de le laisser prendre ou s'échapper ». (Gosselin, — Annam, p. 291).

« Tôn-thất Thiệp préconisait la fuite au Tonkin et fit mettre à mort à la suite d'une discussion, un mandarin d'un grade inférieur qui témoignait le désir de traiter avec les Français » (Gosselin, — Annam, p.301).

(40) Le 16 Juillet, la garnison de Minh-Cầm pousse une reconnaissance jusqu'à Cha-Mac (carte n° 4) pour prendre Ngọc qui lui échappe (Gosselin, Annam, p. 293) ; on peut, toutefois, saisir une partie de ses bagages qui dénotent la plus grande misère . . . .

Le 25 Juillet, le capitaine Mouteaux fit renvoyer à Ngọc l'opium et les ustensiles de fumeur enlevés dans sa maison et, en plus, un picul de riz blanc destiné au jeune roi dont on connaissait dès à présent l'extrême détresse. D'autre part, on fit parvenir à ce mandarin une lettre du Roi Đồng-Khánh et une autre de la reine-mère toutes eux destinées à Hàm-Nghi, engageant ce prince à rentrer à Hué où il jouirait du premier rang auprès de son frère. »

(Voir Baille, p. 153) Paul Bert (Mort en Novembre 1886) au plus fort moment de l'insurrection, vers la fin de 1886, avait un instant songé à utiliser, au profit de la pacification, le prestige moral de Hàm-Nghi. Il avait rêvé après avoir obtenu sa soumission, de lui donner une sorte de vice-royauté formée des 3 provinces du Nord-Annam de la sécurité desquelles il aurait à répondre.

En même temps que les lettres royales, on fit remettre un écrit destiné à Ngọc lui-même lui promettant certains avantages en cas de réussite. . . . Ngọc fit adresser ses remerciements au capitaine, donnant l'espoir qu'il amènerait le roi tout en indiquant ne pouvoir le faire à ce moment, s'étant cassé la jambe en fuyant de Chà-Mac Gosselin. — Annam, p. 296).

Au début de l'hiver, le capitaine Mouteaux, chef du poste de Minh-Cầm et l'un des plus actifs pursuivants de Hàm-Nghi rentra en France.

La saison des pluies interrompit les opérations. « Les mandarins rebelles avaient pu regagner une partie du terrain perdu par eux ». (Gosselin, — Annam, p. 299).

Vers la fin de l'été, nous n'avions pas fait un pas en avant et la lassitude commençait à s'emparer de tous (Gosselin, — Annam, 300).

Le 12 Octobre au soir, un nommé Nguyễn-Tinh-Đình, đội de la suite de Hàm-Nghi, se présenta de lui-même à notre poste de Dông-Ca et révéla la navrante détresse dans laquelle vivait le souverain (Gosselin, —Laos p. 151).

C'est lui qui révéla la retraite de Hàm-Nghi et fit connaître que Ngọc, ayant quitté Hàm-Nghi depuis 6 mois, désirait faire sa soumission et livrerait son maître si on voulait lui promettre certains avantages.

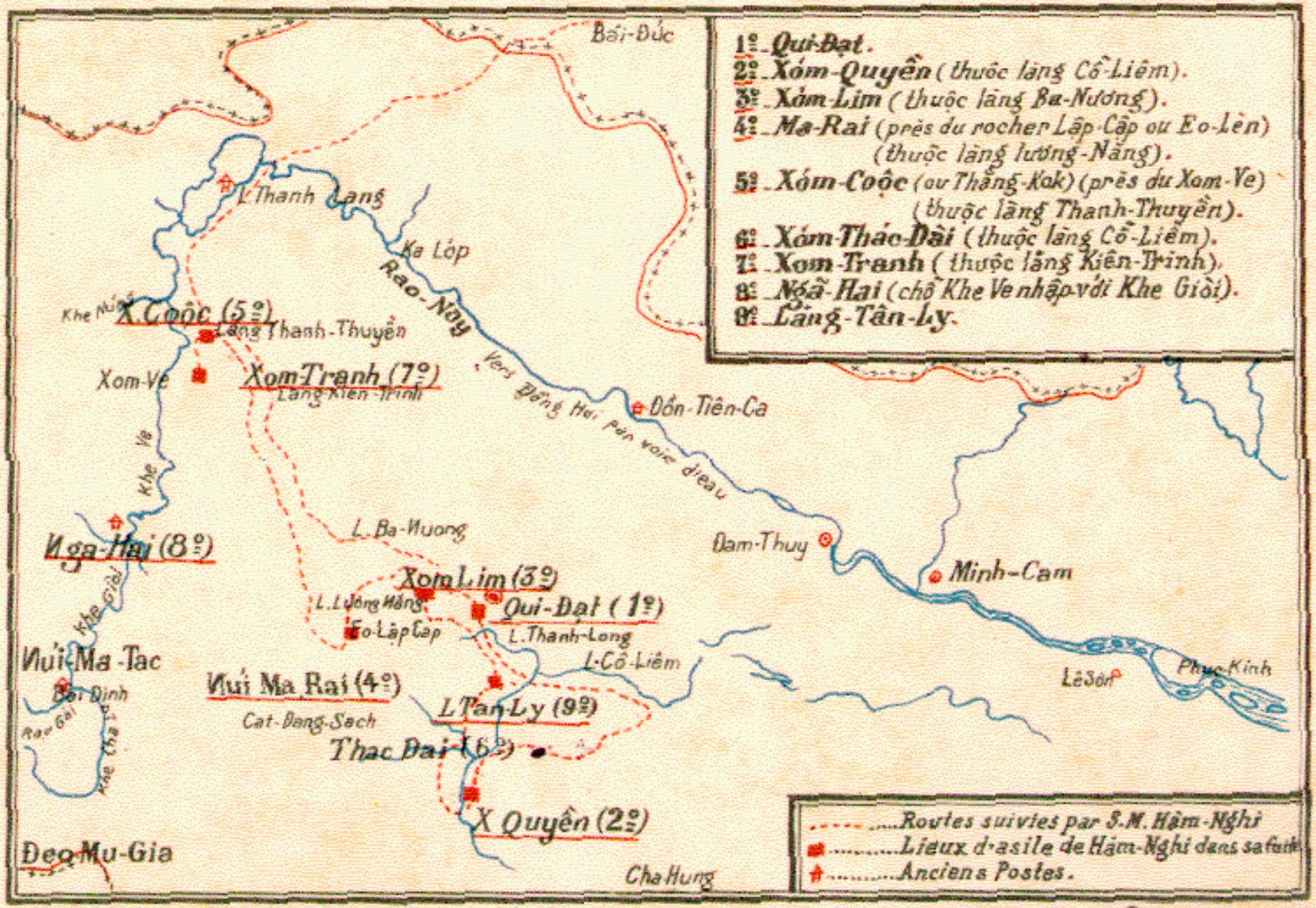

PLANCHE LXXXIV. Kinéraire du roi Hàm-Nghi, d'après le récit de Cao-Lương. Les différentes étapes ont été reportées par les soins de Mr Trần-Kinh, Directeur des Ecoles de la province de Quảng-Bình.

A la suite de la réponse, Ngọc se présenta devant le poste français.

L'expédition commencée le 1er Novembre et partie de Thanh-Lang et Thanh-Cock, se termina par la prise du roi et la mort de Tôn-Thất Thiệp (Gosselin, Laos, - p. 154, - Annam, p. 303, ssq).

Sur l'attitude de Hàm-Nghi pendant le trajet de Quảng-Bình à Thuận-An où il fut embarqué pour l'Algérie, (Voir Baille Souvenirs d'Annam, p. 154ssq).

(41) En récompense de sa trahison, Ngọc se vit confirmer le grade de Lãnh-Binh que lui avait donné son prince. Envoyé successivement pour y exercer ses fonctions dans différentes provinces, il lui fit impossible de s'y maintenir, les mandarins ne lui ménageant pas les témoignages de leur mépris ; il dut enfin revenir dans son village de Thanh-Lạng (Gosselin,- Annam, p. 306).

(42) Phan-Đình-Phùng, plus généralement connu sous le titre de Đình-Nguyên indiquant le suprême doctorat littéraire auquel ce grand lettré était parvenu du temps de Tự-Đức dont il était le lecteur favori (Gosselin,- Annam, 31):

« Un lettré rebelle Phan-Đình-Phùng était parvenu à s'emparer du phủ de Quảng-Trạch et faisait fort parler de lui en 1893.

Il y avait à Quảng-Trạch 200 fusils dont les rebelles savaient fort bien se servir. La plupart de ces armes étaient de fabrication locale, mais d'autres étaient de provenance chinoise. . . Les pirates s'étaient installés près des montagnes dans les villages escarpés et ils ordonnaient aux habitants de leur fournir du riz qui leur était nécessaire. On ne peut appliquer ce qualificatif de pirates au patriote Phùng. Le but de celui-ci était, en effet, uniquement de chasser les Français de l'Empire. Ses partisans perdirent malheureusement bien vite de vue l'idée primitive et pour eux, il importait plus de s'emparer du bien des gens que de débarrasser le royaume des diables étrangers.

Le résident demanda 50 miliciens et 50 fusils. Il proposa de nommer un Bang-Tá sur place et son choix se fixa sur M. Nguyễn-Thuận qui faisait fonction de Tri-phủ de Quảng-Trạch. Pendant que le mieux était de prendre les révoltés par la famine, le chef de la province voulut à tout prix parvenir à ce que les villages ne les ravitaillassent plus. « Je dus, à cet effet, faire des rondes fréquentes dans les agglomérations suspectes de trop de tendresse à l'égard de nos ennemis. D'autre part, j'obligeai le Quan-phu à se rendre dans les villages voisins des montagnes afin de leur montrer qu'on les surveillant de près.

Enfin, toutes les nuits je fis faire des salves afin d'effrayer les rebelles et de les obliger à fuir. Ils répondaient par 5 ou 6 coups de fusils et ils épuisaient ainsi peu à peu leurs munitions. Bref, au bout d'un mois, ils quittèrent les lieux pour aller vers Vinh. Les habitants qui avaient été plus ou moins leurs complices vinrent alors faire sur le champ leur soumission ». La lutte n'était pourtant pas finie et c'est là que S.E. Tòn-Thât-Hàn se couvrit de gloire. Grâce à son action énergique et à celle du Délégué royal, M. Nguyễn-Thân qui passe près de deux ans au phu de Đức-Thọ (province de Hà-Tinh), Phan-Đình-Phùng vit ses bandes se disperser. Malade de chagrin, il succomba au découragement de n'avoir pas été suivi dans son mouvement libérateur. Dès sa mort, ses partisans furent les premiers à le renier et tous firent leur soumission. (Mémoire de S. E. Huỳnh-Côn recueillis par J. Jacnal. Revue lndochinoise 1924, II, p. 71 ;—Voir en outre Gosselin, Annam, p. 313)

(43) Le 24 Décembre 1893 au soir, Ngọc était ivre et fumait l'opium . . .Tout à coup s'élève une bruyante clameur et le poste est envahi de tous les côtés à la fois par une nombreuse troupe d'hommes en armes, pénétrant à travers les palissades démolies à coups de sabres. Ngọc saute sur son arbalète, son arme favorite au maniement de laquelle il était réputé fort adroit, et sort pour tenter une défense au même moment, il est jeté à terre par un coup de feu qui, tiré à bout portant, lui déchire l'épaule droite. Sa tête est bien vite coupée pendant que retentit chez les assaillants ce joyeux cri de victoire : Ngọc est mort ! Ngọc est mort ! »

Sa tête fut transportée au camp de Phan-Đình-Phùng établi au point même où Hàm-Nghi nous fut livré. Sur l'emplacement de la chaumière habitée pendant quelques mois, la tête de Ngọc fut ignominieusement exposée. (Gosselin, — Annam, p. 311).

LES CIMETIÈRES EUROPÉENS DE HUÉ

par le Commandant LAURENT,

Commandant d'Armes à Hué.

II — NOTE SUR LES CIMETIÈRES MILITAIRES DE HUE

Dès l'arrivée des premières troupes françaises à Hué, il fallut prévoir un cimetière militaire. L'effectif des détachements tenant garnison dans la ville a été très variable depuis le début du protectorat.

Après la prise des forts de Thuận-An par l'Amiral Courbet, du 16 au 21 août 1883, le traité du 25 Août 1883 précisait en son article 13 :

« Les Résidents et Résidents-adjoints seront assistés des aides et « collaborateurs qui leur seront nécessaires et protégés par une « garnison française ou indigène suffisante pour assurer leur pleine « sécurité ».

Un détachement de peu d'importance fut en conséquence laissé la disposition du chargé d'affaires de France M. de Champeaux.

Dès le mois de Septembre 1883, celui-ci, craignant des troubles avait demandé du renfort au commandant de Thuận-An où se trouvait une forte garnison. C'est ainsi qu'en décembre 1883 la garnison de Hué complait près de 200 hommes.

Aucune formation sanitaire n'existait sur place, les malades gravement atteints étaient évacués par canonnière sur l'ambulance de Thuận-An créée dès notre débarquement à l'emplacement de magasins chinois dont on aperçoit encore la porte monumentale au Sud-Est du poste forestier. La garnison de Thuận-An avait un cimetière qui fut en partie enlevé plus tard par le violent typhon de 1904 ; les restes mortels recueillis furent transférés à cette époque au Nord du hameau d'Hoa-Thuoc où les tombes de quelques compatriotes existent encore aujourd'hui.

M. Rheinart, le successeur de M. de Champeaux, augmenta l'effectif de son escorte ; l'article 5 du traité du 6 Juin 1884 disait : « Un Résident général représentant le Gouvernement français, présidera aux relations extérieures de l'Annam et assurera l'exercice régulier du protectorat. Il résidera dans la Citadelle de Hué avec une escorte militaire». Il y avait donc sur place, en Juillet 1884, trois compagnies d'Infanterie de Marine qui logeaient partie à la Légation partie au Mang-Ca.

Par conséquent, un an après la prise de Thuận-An, l'élément français dans la capitale de l'Annam était représenté par au moins 450 fonctionnaires et militaires de tout grade et de tout rang.

En ce début, les fonctionnaires décédés à Hué furent enterrés au cimetière de la chrétienté de Kim-Long (1) ; les militaires dès l'occupation du Mang-Ca créèrent vis-à-vis de la face Nord de ce bastion et de l'autre côté du fossé un cimetière qui a pris le nom de cimetière du Mang-Ca.

Le 31 Juillet 1884, date de la mort de l'Empereur Kiên-Phuoc, M. Rheinart pria le commandant de Thuận-An de venir à Hué pour se rendre compte sur place de la situation et prendre toutes mesures militaires utiles en vue de complications ultérieures. De son côté, le Général Millot, commandant en Chef au Tonkin, envoya à Hué son Chef d'Etat-Major, le colonel Guerrier, avec un bataillon et une batterie de renfort.

(1) Avant la prise des forts de Thuận-An, Hué n'ayant pas de garnison européenne n'avait pas de cimetière spécialement affecté à nos compatriotes dont le nombre d'ailleurs se réduisait à cinq ou six fonctionnaires civils affectés à la Légation où résidait notre chargé d'affaires.

Lorsque l'un d'eux mourait, il était enterré dans le cimetière des « Con-Trè » près de Kim-Long.

Cf. — B.A.V. H. n°3, 1922, pp.205-220. — Les cimetières européens de Hué: 1. — Le cimetière des « Con-Trè » à Kim-Long, par H. Cosserat.

Planche LXXXV. — 2 Novembre 1926. Visite du Cimetière militaire actuel de la Concession française à Hué par le Résident Supérieur et le Commandant d'Armes.

Ces unités demeurèrent au Mang-Cá seulement quelque temps jusqu'à ce que l'horizon politique se fut éclairci. Leur présence était utile au Tonkin (opérations vers Lang-Son et Tuyên-Quang). Au début de 1885, le Chef de bataillon d'Infanterie de Marine Parraud commandait à Hué et il fut remplacé par le Lieutenant-Colonel Pernot de l'Infanterie de Marine qui disposait en fin Juin de 12 Officiers et 365 hommes environ, soit trois Compagnies d'Infanterie de Marine et une batterie d'Artillerie de Marine.

A cette époque, le Général de Courcy, venu de France avec pleins pouvoirs pour la pacification arrivait à Hué avec un bataillon de zouaves (Metzinger) d'escorte pour y présenter ses lettres de créance. La garnison était donc assez forte au moment où le 5 Juillet le roi Hàm-Nghi et le régent Thuyết essayèrent par l'attaque inopinée et simultanée des troupes françaises du Mang-Ca et de la Légation de changer l'ordre de choses établi par les précédents traités.

Pour la pacification de l'Annam qui commença immédiatement au début du règne de l'Empereur Đồng-Khánh et pour la suite des bandes de Thuyết, l'autorité militaire envoya du Tonkin un régiment de marche (Chaumont) à trois bataillons Commandants : Lambinet, Gregoire, Petit maitre, et un détachement d'Artillerie de Marine.

Le Général Prud'homme prit le 20 Juillet 1885 (1) le commandementde la Place qui était comme on le voit abondamment pourvue de troupes. Les opérations de pacification commencèrent aussitôt. Au cours des années 1886 et suivantes, de nombreux éléments de l'armée et de la marine tinrent garnison à Hué où les effectifs furent très variables en raison de la nécessité d'envoyer des colonnes au Nord et au Sud ou d'occuper peu à peu le territoire pacifié.

Le Mang-Ca et la concession française actuelle formaient un camp où les hommes vivaient en baraquements et paillotes pendant que des bâtiments définitifs étaient construits.

Les détachements en opérations étaient ravitaillés en vivres, vêtements, munitions par les places de Hué et Thuận-An ; les plus important furent ceux du Général Prudhomme, Août et Septembre 1885 ; du colonel Mignot, Novembre 1885 (qui arrivait d'Hanoi); du Colonel Cardot, Décembre 1885, des Commandants Rouchaud, Fouquet, Bellemare 1886.

(1) Cf. L'Annam du 5 Juillet 1885 au 4 Avril 1886 par le G^{al} Xxxx. p. 25. Le Général Prudhomme arriva à Hué le 17 Juillet 1885 avec ses deux officiers d'ordonnance le Capitaine Jauge et le Lieutenant Bigot.

Lorsque Thuyêt se déplaça vers le Nord-Annam, l'importance de Hué au point de vue militaire décrut, car il était plus logique de faire partir du Tonkin les colonnes pour le combattre.

Là se trouvait la réserve des troupes du Corps expéditionnaire (colonnes Dodds, Brissaut, 1887).

D'ailleurs, en 1888, le passage de l'Indochine à la Marine fut le signal du départ de toutes les troupes et services de la guerre qui y restaient encore, en particulier des unités de zouaves et de chasseurs à pied.

L'Infanterie de Marine ne disposait à cette époque en France que de 4 régiments qui, malgré leur importance numérique, étaient insuffisants pour conquérir ou pacifier toutes les colonies ou pays de protectorat français ; on fut donc obligé de réduire très sensiblement la force des garnisons ; l'essai de création des troupes indigènes fait en 1885 avait réussi, on les porta à 12.000 hommes ; par ailleurs, le départ des troupes européennes fut en partie compensé pour le maintien de l'ordre par l'organisation des companies de milice (une par province) que Paul Bert avait créées pendant son court passage comme Résident général à la tête du pays (Janvier-Octobre 1886).

L'année 1888, la plus pénible à cause de la pénurie d'effectifs, fut marquée par une série de surprises, d'attaques, d'assassinats, tant en Annam qu'au Tonkin. La capture de l'ex-Empereur Hàm-Nghi en Novembre 1889, mit fin à la lutte et fut le début de l'ère de pacification et de prospérité.

Après 1888, la garnison de Hué fut en principe d'un bataillon d'Infanterie 10e de Marine, 10e Coloniale ou 9e Coloniale et d'un détachement d'Artillerie, (batterie ou section), effectif qu'elle n'a cessé d'avoir depuis cette époque.

A partir de 1892, les Commandants d'Armes de Hué ont toujours été des Chefs de bataillon sauf rares exceptions.

Cet historique succint est nécessaire pour mieux comprendre pourquoi les cimetières militaires de Hué ont contenu de si nombreuses tombes, tout au moins de 1883 à 1890 ; les fatigues causées par les opérations de guerre, l'habitation souvent insalubre, le paludisme, les maladies épidémiques terrassaient nombre de braves gens que les moyens médicaux ou chirurgicaux moins perfectionnés qu'aujourd'hui ne parvenaient pas à arracher au trépas.

Ces cimetières sont au nombre de trois dénommés cimetière du Mang-Ca, cimetière des zouaves, nouveau cimetière (ou du) mirador I).

1) *Cimetière du Mang-Ca, ou ancien cimetière.* — Il fut ouvert comme il a été déjà dit dès 1883 sous la protection des murailles du Mang-Ca où les troupes étaient cantonnées.

Le glacis des fortifications était alors dénudé pour faciliter la défense et le pont de Bao-Vinh n'existait pas. L'endroit était donc désert et nul ne s'y aventurait.

D'après les plans existant ce cimetière aurait contenue 122 tombes dont deux seulement celles du Capitaine Drouin du 3e zouaves et du Capitaine Bruneau de l'Infanterie de Marine, tués le 5 Juillet 1885, portaient une épitaphe. Mais on y a aussi inhumé nos morts du 5 Juillet et une partie de ceux qui succombèrent au cours de la violente épidémie de choléra qui sévit sur la citadelle en 1885 et 1886.

L'armée annamite de Thuyêt avait eu de nombreux tués le 5 Juillet, la population affolée et le reste de cette armée s'étaient enfuis laissant sur place les cadavres qui furent rapidement en putréfaction (on était en plein été).

Après la fuite du roi Hàm-Nghi il y eut quelques jours de désordre et de désorganisation dans gouvernement, avant que le 2e Régent Thuong prit le pouvoir, ce ne fut donc qu'après un certain temps que l'on releva tous ces corps pour les porter dans la plaine des tombeaux en un endroit situé actuellement en bordure Est de la route de Badon (1).

Là se trouvent encore actuellement les ossuaires 4 (soldats annamites), 5 (officiers annamites), 6 (habitants de la citadelle) des morts indigènes du 5 Juillet 1885.

Ces faits ne furent pas étrangers à la naissance presque immédiate, d'une grave épidémie de choléra qui se répandit rapidement aussi bien chez les Français que chez les indigènes. Le Mang-Ca ne fut pas épargné d'autant plus les conditions d'installation des hommes étaient précaires et que l'état sanitaire général en souffrait déjà.

Le bataillon de zouaves qui y tenait garnison paya un lourd tribut à l'épidémie et le cimetière du Mang-Ca fut rapidement rempli.

Comme à cette époque une infirmerie provisoire avait été organisée à l'entrée du mirador, 1 à l'intérieur des murailles, on choisit

(1) Cf. B. A. V. H. n°2. – 1915. — Les ossuaires des environs du Nam-Giao, pp. 193-202, par L. Sogny.

un nouveau cimetière à proximité, sur le glacis de la contre escarpe entre les miradors I et II, en maintenant dégagés les abords des fortifications de la concession française. Le nouveau cimetière prit le nom de cimetière des zouaves qu'il conserve encore.

Le premier cimetière du Mang-Ca ne fut plus désormais utilisé pour les inhumations, en se contenta d'en entretenir les tombes.

En 1900, le Chef de bataillon Robert y fit construire un monument sous lequel, en 1927, le Lieutenant Cadoux de l'Artillerie coloniale fut chargé d'aménager un ossuaire dont l'ouverture est pratiquée sous une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

« *A la mémoire des officiers, sous-officiers et soldats décédés à « Hué pendant les années 1883 à 1887 et inhumés dans ce cime- « tière* ».

Pendant cette même année, tous les ossements retrouvés dans le cimetière furent exhumés et placés dans l'ossuaire dont l'inauguration eut lieu le 2 Novembre 1927, en présence de M. le Résident supérieur Fries et de la plupart des notabilités françaises et annamites. Au cours de cette cérémonie, on remarqua particulièrement le noble geste des grands mandarins annamites qui vinrent déposer des couronnes sur le monument (voir plus loin allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration).

II) *Cimetière des zouaves.* — Comme il est dit ci-dessus, les premières inhumations y furent faites fin 1885 au début 1886. Il fut d'ailleurs rapidement rempli. L'un des premiers Français qui y eut sa sépulture fut l'adjoint du Génie Wolf, décédé en 1885, le seul dont la pierre tombale et l'épitaphe aient été bien conservées.

D'après les plans, ce cimetière aurait contenu 266 tombes ; sans doute au début chacune était-elle munie d'une croix de bois portant inscription, mais les termites et le temps ont eu vite fait de tout détruire pour ne laisser que les petits rectangles de briques au milieu desquels de maigres plantes champêtres et rustiques pouvaient, même au cours de l'été, pousser et fleurir dans l'argile. Une croix provisoire dominait ce champ des morts sur sa face Est.

Il faut croire que l'épidémie avait été si meurtrière qu'il était impossible, faute de temps, de donner à chacun une sépulture normale.

Les fouilles pratiquées dans les Cimetières du Mang-Ca et des zouaves, ont d'ailleurs prouvé que nombre de cadavres étaient seulement enfouis dans la chaux, des traces de cercueils parfois mieux conservés que les ossements n'existaient que dans quelques tombes.

Planche LXXXVI. — 2 Novembre 1926. Inauguration de l'ossuaire du Cimetière militaire du Mang -Cá à Hué par le Résident Supérieur et le Commandant d'Armes.

Le cimetière des zouaves fut sans doute rapidement abandonné ; car les premières tombes du nouveau cimetière militaire semblent dater de 1886.

En 1900, un monument en tout point semblable à celui de l'ancien cimetière du Mang-Ca et portant la même inscription y fut érigé dans le cimetière des zouaves par le commandant Robert.

Pour éviter un entretien coûteux, les exhumations des ossements du cimetière des zouaves furent faites au cours de l'année 1928, et les quelques restes retrouvés transportés à l'ossuaire du cimetière du Mang-Ca.

Cette tâche confiée au Capitaine Martin de l'Infanterie coloniale était terminée pour le 2 Novembre 1928, jour où l'emplacement du cimetière était complètement nivélé et planté de jeunes arbres ; des allées et parterres aménagés autour du monument atténuent la tristesse de ce lieu solitaire, fréquenté uniquement par quelques villageois, qui y viennent cultiver la rizière ou faire paître leurs buffles.

Les restes de M. Wolf et sa pierre tombale furent aussi transportés à l'ossuaire du Mang-Ca où la pierre a été placée à proximité du monument entre celles des Capitaines Bruneau et Drouin. On ne retrouva dans le cimetière des zouaves aucune plaque d'identité, mais seulement quelques pièces de monnaie (piastres mexicaines, sen japonais) et du billon, en conséquence aucun nom ne put être ajouté à celui de M. Wolf. Les nombreux morts de l'Infanterie et de l'Artillerie de Marine, des zouaves, des chasseurs à pied resteront donc en majorité inconnus.

III) *Nouveau cimetière militaire.* — Le cimetière des zouaves, un peu éloigné de la concession, n'offrait qu'une faible surface dans laquelle les inhumations étaient possibles, une grande partie en était certainement inondée en saison des pluies, et la rizière l'entourait de tous côtés, il fallut dès 1886 songer à choisir un autre emplacement et l'on se rapprocha du Mirador I en suivant la route qui mène de ce Mirador au pont d'An-Van sur la route de Quảng-Tri.

Le nouveau cimetière militaire est donc situé immédiatement à la sortie du Mirador I (Chanh-Bac) après avoir passé le pont annamite construit sur le fossé Nord-Ouest du rempart.

Au 31 Décembre 1928, il contenait environ 200 tombes. Le plan joint à la présente notice donne la liste funèbre des morts de ce cimetière. Il est à noter que :

1° les premières tombes, celles qui furent creusées en 1886 et début de 1887 contiennent des restes inconnus (une cinquantaine). Au moment où l'on dût abandonner, en 1886, le cimetière des zouaves il est probable que l'épidémie de choléra sévissait encore, la garnison était forte et installée au Mang-Ca dans de mauvaises conditions d'hygiène, nombreux étaient les soldats qui, fatigués, y venaient au repos après colonne; dans ces conditions la maladie fit rapidement des victimes enterrées, rapidement comme celles qui reposaient déjà un cimetière des zouaves;

2° l'élément civil est représenté par quelques tombes renfermant les restes de fonctionnaires de tous services, de commerçants, de femmes et d'enfants. En effet, au début de l'occupation française à Hué, les fonctionnaires décédés furent enterrés à la chrétienté de Kim-Long, puis au cimetière militaire de la concession jusqu'en 1904, date à laquelle on ouvrit le cimetière européen de Phu-Cam derrière la cathédrale de Hué ;

3° l'année 1902 à partir du mois de Mai a été signalée par de nombreux décès dus à une nouvelle épidémie de choléra asiatique ;

4° au centre du cimetière un monument est élevé à la mémoire des soldats Perrin, Medard, du tirailleur Bach-Lai. et des gardes indigènes Lê-Van-Xi, Nguyễn-van-My, Lê-Than-duong, détachés au service géographique tombés glorieusement en faisant leur devoir à Ashap (Laos) en 1901.

Les corps des deux soldats et du tirailleur reposent sous le monument (Ashap est un village de la haute Tchépone (Laos) ;

5° au fond du cimetière dans l'allée centrale, une colonne montrée sur un socle et élevée en 1901 porte l'inscription : « *à nos Camarades morts en Annam* ».

***

Les trois cimetières militaires de Hué sont entretenus par les soins de la garnison au moyen des crédits alloués par l'œuvre des tombes de l'Annam-Tonkin et de subventions données par le Résident supérieur en Annam.

Chaque année, avant la Toussaint, toutes les stèles et pierres tombales sont réparées et blanchies de manière à être en excellent état.

Emplacements des cimetières militaires autour de la concession française de Hué.

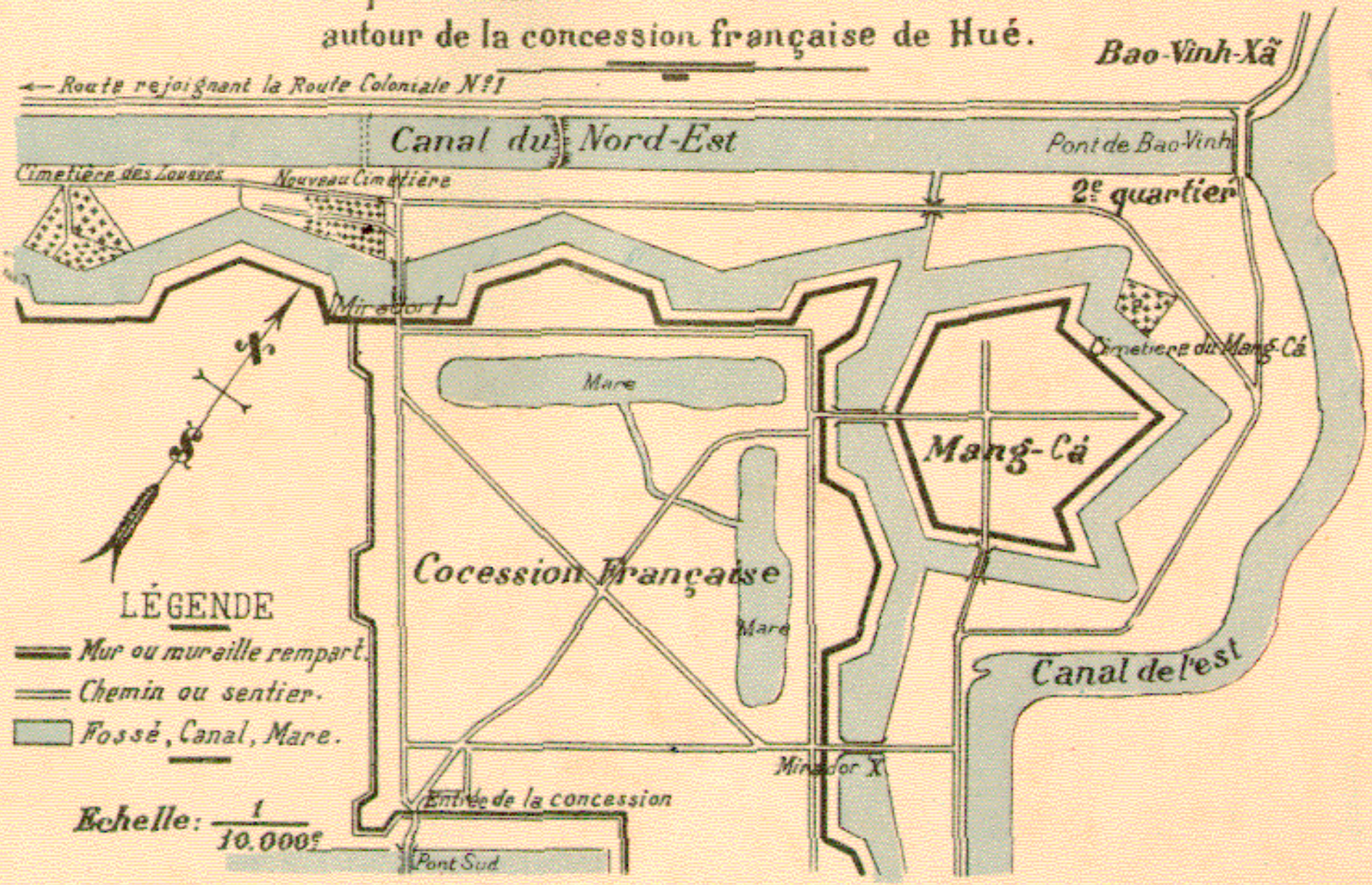

Planche LXXXVII.- Cl. LAURENT Les cimetières millitaires.

Le 2 Novembre au matin, un cortège officiel composé des principales autorités civiles et militaires et des grands mandarins se rend en visite au monument aux morts de la guerre, aux cimetières militaires et à celui de Phu-Cam. Partout les tombes sont fleuries ou garnies de croix et couronnes de feuillage.

Le gouvernement français et annamite, la population de Hué, témoignent ainsi leur respect aux morts civils ou militaires qui, enterrés bien loin de la mère-patrie, ne seront jamais oubliés.

Ce culte des morts, ce soin apporté à entretenir leurs tombes ne sont d'ailleurs pas spéciaux à l'Indochine. Dans tous les postes et villes de la garnison, résidences ou chefs-lieux de nos possessions d'outre-mer et des pays de protectorat, les cimetières sont l'objet d'une attention spéciale des autorités françaises qui se font un devoir constant d'en assurer l'entretien .

***

PLACE DE HUÉ

Allocution du Chef de Bataillon Laurent de l'Infanterie coloniale à l'occasion de l'inauguration de l'ossuaire du cimetière du Mang-Ca, le 2 Novembre 1927.

Monsieur le Résident Supérieur,

Messieurs

Nous nous réunissons tous les ans en ce jour du souvenir pour honorer la mémoire de nos aînés, fonctionnaires, soldats ou colons, qui nous ont précédé sur cette terre d'Annam et dont les restes mortels reposent sous notre garde. Nous leur devons une vénération particulière à un double titre, ils sont morts, en effet, dans l'accomplissement de leur tâche pour que notre beau pays soit, plus grand et l'Annam plus prospère, ils ont ensuite, par leur labeur, facilité

progressivement les conditons d'existence dans cette contrée et préparé ainsi pour nous un bien-être que les progrès réalisés par l'Annam sous le bienveillant protectorat de la France permettront d'améliorer encore. Mais parmi nos morts en est-il qui méritent plus particulièrement notre respect et notre reconnaissance que ceux qui, débarqués ici aux époques héroïques, ont vécu dans des conditions le plus souvent pénibles pour contribuer au rétablissement de l'ordre troublé et ouvrir d'accord avec le gouvernement de l'Annam une ère de prospérité qui ne cessera jamais combats fréquents, stationnements dans des paillotes misérables, colonnes ou reconnaissance en toutes saisons lorsque la situation le nécessitait, ravitaillements précaires puisque les routes étaient difficilement praticables et les communications par mer très aléatoires, maladies endémiques ou épidémiques que les fatigues et l'anémie rendaient plus meurtrières, telle fut leur destinée, telle fut en particulier celle des braves qui sont inhumés dans les deux anciens cimetières de Hué, de ceux qui reposent définitivement dans cet ossuaire. Pour mieux les honorer, comparons notre existence actuelle à ce qu'était la leur et reconnaissons bien sincèrement qu'ils furent des hommes désintéressés courageux toujours quand ils n'étaient pas héroïques.

Que leur mémoire soit conservée à jamais et qu'elle soit bénie !

A mon arrivée à Hué, l'année dernière j'ai été frappé par la tristesse de ce lieu ; j'avais peine à constater combien pauvres étaient les 122 tombes qu'il contenait, indiquées simplement par des rectangles de briques nues, sans inscriptions et n'ayant pour ornement que des plantes sauvages et le feuillage des grands arbres qui les protégeaient de leur ombre. J'ai vainement observé à savoir quels étaient ceux qui gisaient là mais les archives rongées ou dispersées par le temps sont muettes et il ne m'a pas été possible de satisfaire ma curiosité légitime. Il semblait donc mieux de réunir les restes de tous ces braves gens dans un même caveau afin que les modestes crédits dont dispose actuellement l'œuvre des tombes militaires permettent de leur entretenir une digne sépulture.

M. le Résident Supérieur auquel j'ai fait part de mon projet a bien voulu l'approuver et mettre à ma disposition un crédit pour en assurer la réalisation, je l'en remercie respectueusement et je suis reconnaissant à M. le Résident de Thua-Thiên de m'avoir aidé par un appoint de main-d'œuvre.

Le monument devant lequel nous sommes pieusement rassemblés, existe depuis l'année 1900, il fut construit par les soins du Commandant Robert, il a été complété cette année par l'aménagement d'un caveau qui renferme les quelques ossements épars que des fouilles minutieuses ont permis de retrouver dans l'argile, quarante ans et plus sont passés, en effet, depuis que les morts de ce cimetière ont quitté notre monde, le temps a accompli son œuvre et de ces jeunes hommes pleins d'enthousiasme et de vie qui joyeusement avaient alors choisi de dur métier de soldat colonial et fait au pays le sacrifice de leur existence, il ne reste plus qu'un peu de poussière et des débris d'ossements qui s'effritent au plus léger contact. Comme pour accepter pleinement leur sacrifice et consacrer l'union qui doit exister entre la France et sa protégée, la terre d'Annam les a absorbés entièrement.

Cependant, je ne veux pas manquer de citer les noms de certains d'entre eux et de signaler tout au moins les unités qui ont tenu garnison au Mang-Ca ou à la Légation après le traité du 25 Août 1884 et auxquelles appartiennent sans aucun doute les morts incounus qu'il n'a pas été possible d'identifier.

Deux pierres tombales avec épitaphes sont seules demeurées intactes, celle du Capitaine Bruneau, Commandant la 22e batterie d'Artillerie de Marine, tué d'une balle au cœur, le 5 Juillet 1885 alors que la cigarette aux lèvres il donnait ses ordres au milieu du combat, celle du Capitaine Drouin du 3e Régiment de zouaves atteint au même moment par un éclat d'obus. Ces deux officiers ont donné l'exemple à leurs subordonnés dans l'accomplissement total de leur devoir jusqu'à la mort ; avec eux reposent 3 lieutenants et 11 soldats tombés à côté d'eux parmi lesquels le lieutenant Lacroix, les soldats Vaselin, Quiet, Antoine du 3e zouaves, le caporal Lejeune, les soldats Crochetet, Vif, Pelletier, Jonet, Paris de l'Infanterie de Marine. Les recherches ont, en outre, permis de retrouver dans la terre les plaques d'identité de Cournebize (Antoine) et Daval (Jean), tous deux de la classe 1882. Les autres morts sont inconnus, ils proviennent cependant des premières troupes françaises stationnées à Hué à savoir la 27e Compagnie du 1er de Marine, les 27e et 30e du 4e de Marine, de cette indomptable infanterie, de « ces beaux fantassins bleus à la fière poitrine, portant sur leur collet la vieille ancre marine », qui ont toujours marché de l'avant pour la Patrie, ils viennent aussi de la 22e batterie d'Artillerie de Marine, car marsouins et bigors sont camarades de combat pour planter sur tous les points du globe le fier drapeau tricolore. Ils appartiennent encore au bataillon du 3e zouaves du commandant MetZinger, à la Compagnie du 11e bataillon de chasseurs

à pied commandée par le capitaine Borne, unités amenés à Hué par le Général de Courcy et qui stationnèrent longtemps au Mang-Ca en tout ou en partie au Régiment de marche du colonel Chaumont dont la portion centrale était à Hué à partir du mois d'Octobre 1885. Reposent également ici les victimes de la noyade du 9 et ceux de l'épidémie de choléra qui a sévi au cours de la même année. Les masses de chaux retrouvées dans la terre prouvent combien la garnison fut cruellement éprouvée par cette maladie.

Il faut peut-être ajouter enfin quelques membres des équipages des canonnières *Vipère* et *Javeline* et du torpilleur « *46* » qui assuraient à l'époque la liaison entre Hué et la base de débarquement de Thuận-An.

A tous les militaires français décédés à la Légation ou au Mang-Ca pendant les premières années du protectorat de la France en Annam, j'adresse au nom de la garnison de Hué un souvenir ému ; que leurs humbles restes demeurent tranquilles dans ce champ de repos à l'abri du monument que les générations à venir entretiendront pieusement dans un devoir sacré car les Français ont le culte des morts, de ceux surtout qui sont tombés pour le pays.

Mes anciens, mes chers camarades, si suivant la croyance du pays d'Annam, vos âmes purifiées par le sacrifice viennent errer dans ces lieux, qu'elles nous donnent ces belles qualités d'énergie, de désintéressement et de droiture que vous avez vous-mêmes pratiquées jusqu'à la mort.

Dormez en paix !

Le Gérant du Bulletin.
L. CADIÈRE.

IMP. D'EXTRÊME-ORIENT,
HANOI-HAIPHONG. — 48466 – 625

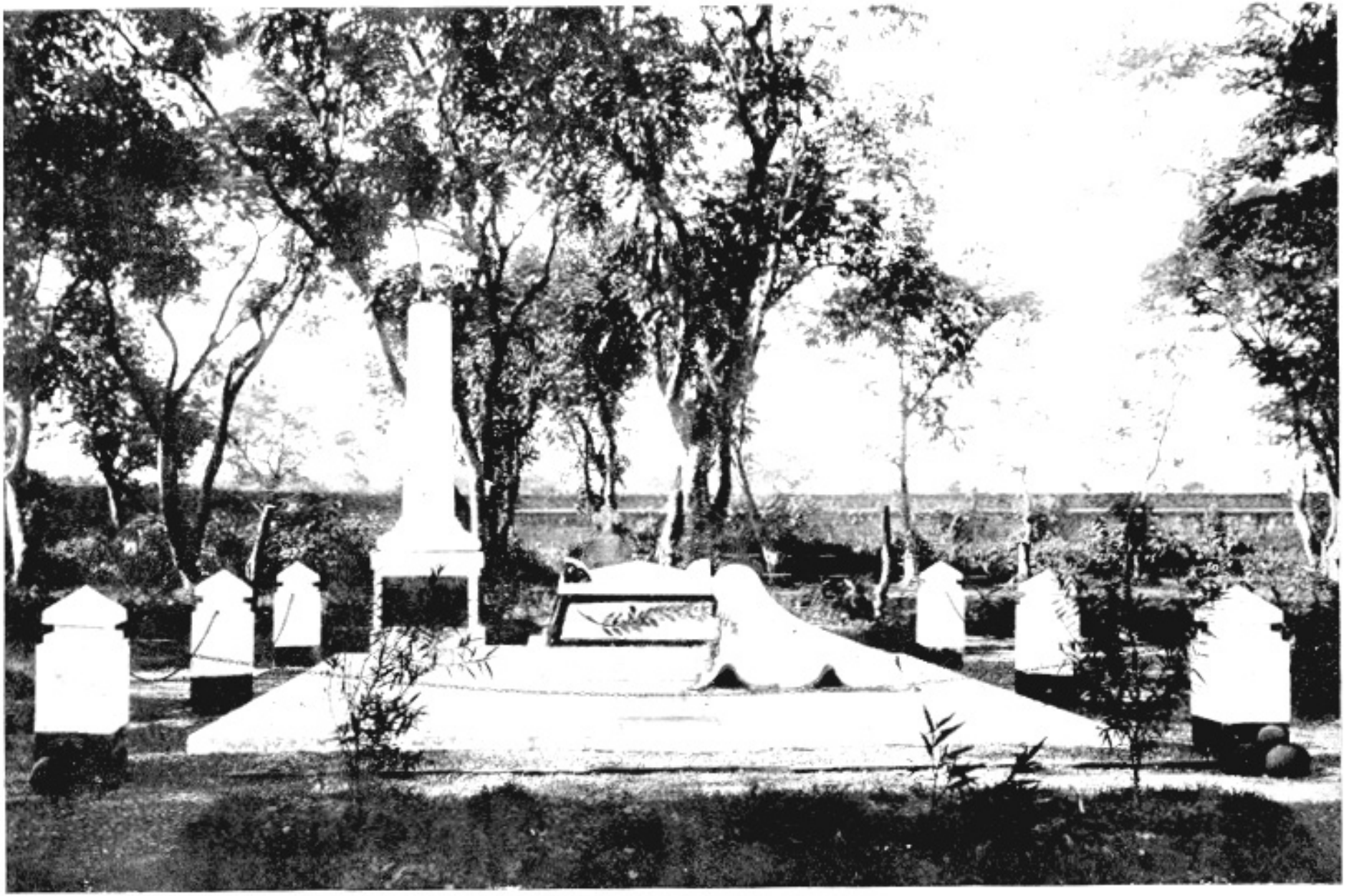

Planche CXXXVIII. — Cimetière du Măng-cá (monument central).

XVIl – N⁰3 . – JUILLET-SEPTEMBRE 1929

SOMMAIRE

Communications faites par les Membres de la Société.

Pages

Les Européens qui ont vu le Vieux Hué, (L. CADIÈRE) 101

Quelques renseignements sur le Chevalier Milard, (L. CADIÈRE). . 131

L'aventure du Roi Hàm-Nghi, (B. BOUROTIE). 135

Les cimetières européens de Hué, (Commandant LAURENT). . . . 159

AVIS

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M, le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annan, compte environ 500 membres, dont 350 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à M. le Président des Amis du Vieur Hué, à Hué (Annam), en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12$ d'Indochine par an ; elle donne droit au service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le **Bulletin des Amis du Vieux Hué,** tiré à 600 exemplaires, forme (fin 1924) 12 volumes in-80, d'environ 4.900 pages en tout, illustrés de 860 planches hors texte, et de 580 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec convertures artistiques. — Il paraît tous les trois mois, par fascicules de 80 à 120 pages. — Les années 1914-1919 sont totalement épuisées.Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)* soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais, les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie, ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

Aide